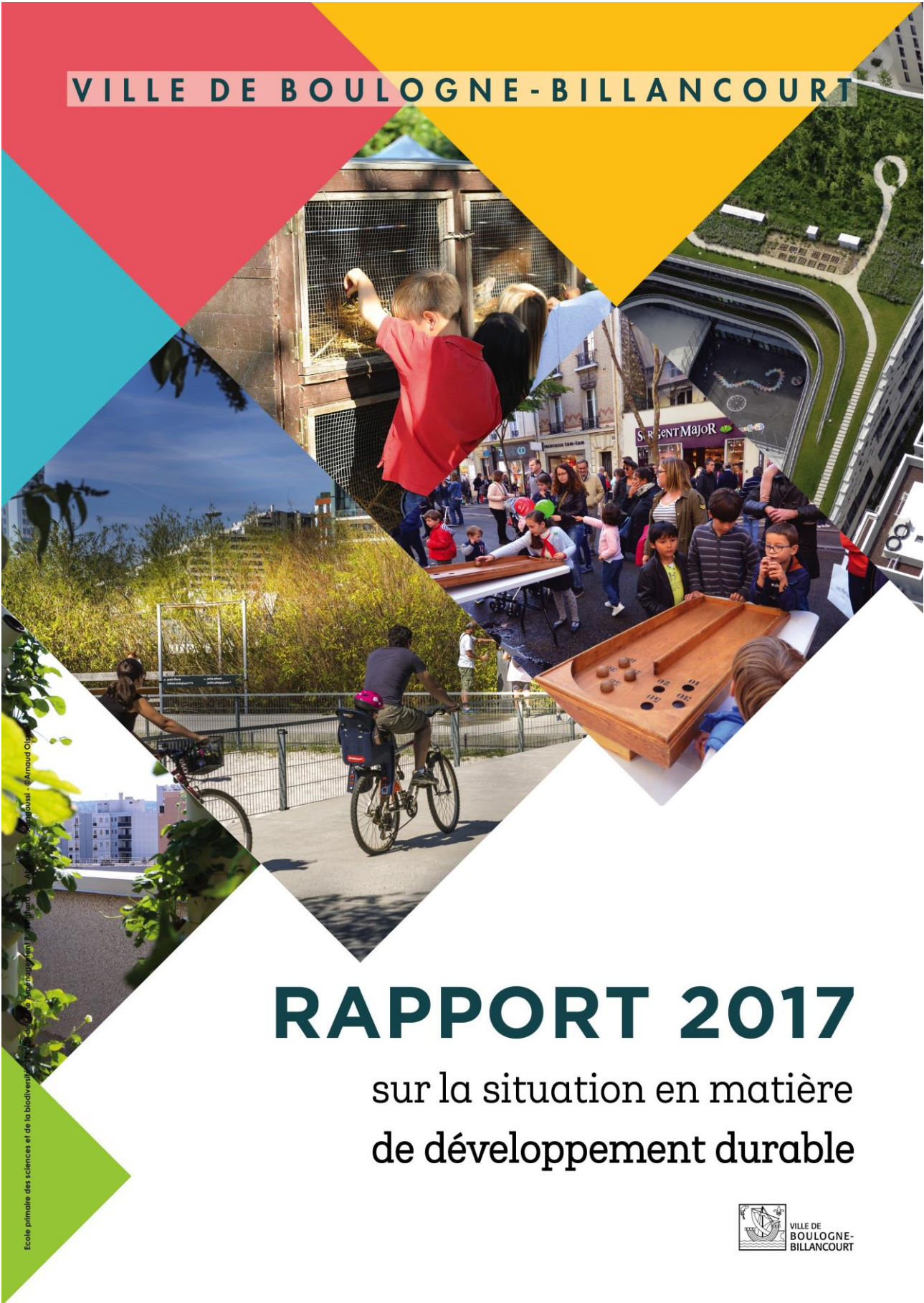


VILLE DE BOULOGNE-BILLANCOURT



RAPPORT 2017

sur la situation en matière
de développement durable

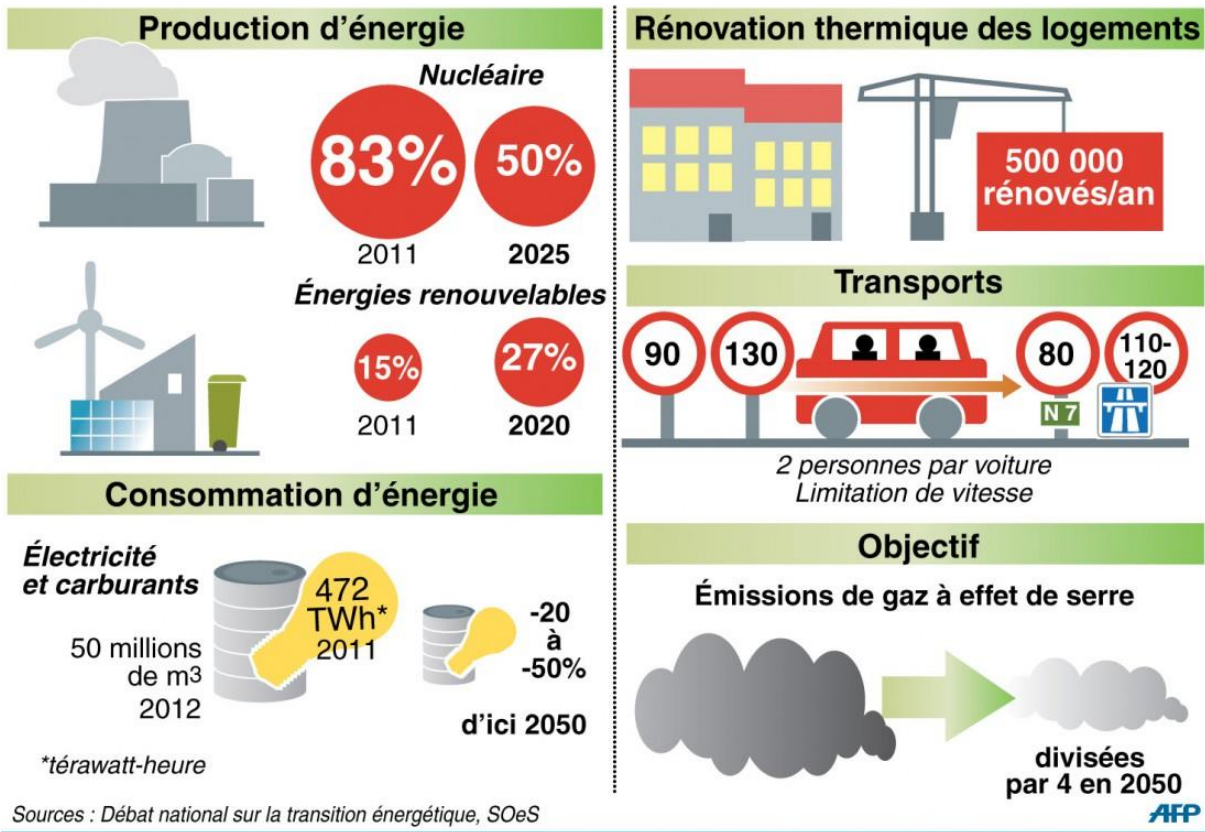


Introduction

Suite à l'Accord de Paris, fruit de la COP 21 qui s'est tenu en 2015, l'objectif mondial est de limiter le réchauffement moyen du globe à 1,5°C. Les 97 pays ayant ratifié cet accord se sont donc engagés à mener des politiques de transition énergétique cohérentes avec cet objectif. La France n'a pas attendu ces échéances internationales pour se mobiliser puisque dès 2007, elle tenait le Grenelle Environnement, ayant abouti à la promulgation des lois « Grenelle 1 » et « Grenelle 2 » respectivement en 2009 et 2010. Ce cadre juridique attentif au respect de l'environnement a été complété par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) publiée au Journal Officiel du 18 août 2015. Cette loi fixe des objectifs à moyen et long termes :






- Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de 40% entre 1990 et 2030 et diviser par 4 les émissions de GES entre 1990 et 2050 ;
- Réduire la consommation énergétique primaire d'énergies fossiles de 30% en 2030 par rapport à la référence 2012 ;
- Porter la part des énergies renouvelables à 23% de la consommation finale brute d'énergie en 2020 et à 32% de la consommation finale brute d'énergie en 2030 ;
- Réduire la part du nucléaire dans la production d'électricité à 50% à l'horizon 2025 ;
- Atteindre un niveau de performance énergétique conforme aux normes « bâtiment basse consommation » pour l'ensemble du parc de logements à 2050 ;
- Lutter contre la précarité énergétique ;
- Affirmer un droit à l'accès de tous à l'énergie sans coût excessif au regard des ressources des ménages ;
- Réduire de 50% la quantité de déchets mis en décharge à l'horizon 2025 et découpler progressivement la croissance économique et la consommation de matières premières.

Enjeux majeurs de la transition énergétique en France



La présentation, préalablement au débat d'orientation budgétaire, du « rapport en matière de développement durable » est prévue par le décret d'application n° 2011-687 du 17 juin 2011 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement.

Le présent rapport rend compte des actions menées en 2017 et des perspectives à venir sous le prisme de cinq finalités du développement durable énumérées dans le Code de l'environnement :

-  - La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère,
-  - La préservation de la biodiversité et la protection des milieux et des ressources,
-  - La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations,
-  - L'épanouissement de tous les êtres humains,
-  - Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Ce document reprend, sans les détailler à nouveau, les actions décrites dans les premiers rapports en précisant leur point d'avancement et les résultats obtenus. Il permet également de mettre en avant certaines politiques, programmes et actions en cours dont la réalisation et le résultat ont été achevés dans l'année ou sont attendus à court terme.

Table des matières

I - Lutter contre le changement climatique	6
A) La construction de bâtiments moins énergivores	6
➤ L'Agence Locale de l'Énergie (p6)	
➤ L'urbanisme : la Z.A.C. Ile-Seguain-Rives de Seine (p7)	
➤ L'énergie et les bâtiments communaux (p11)	
➤ La rénovation de l'habitat (p12)	
B) La préservation de la qualité de l'air.....	12
➤ Autolib' (p13)	
➤ Vélib' (p14)	
➤ Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique (p16)	
➤ Grand Paris Express (p15)	
➤ Logistique urbaine (p15)	
➤ Covoiturage (p16)	
➤ Plans de mobilité (p16)	
II - Préserver la biodiversité et protéger les milieux, les ressources	17
A) La pédagogie, enjeu central de la préservation.....	17
➤ La Maison de la nature et de l'arbre (p17)	
➤ Collecte du papier usagé dans toutes les écoles élémentaires boulonnaises (p19)	
B) L'investissement, vecteur de durabilité	19
➤ Schéma directeur d'assainissement (p19)	
III- Veiller à la cohésion sociale et à la solidarité entre les territoires et les générations.....	19
A) Participation des citoyens à la vie de la Cité	19
➤ Conseils de quartier (p19)	
➤ Rencontres publiques de quartier (p20)	
➤ Les élus à votre rencontre (p20)	
➤ Des moments festifs pour rassembler les Boulonnais (p21)	
B) La municipalité, attentive aux plus fragiles	21
➤ Le CCAS (p21)	
➤ La convivialité (p22)	
C) Boulogne-Billancourt au côté des associations.....	23
➤ La Banque alimentaire (p23)	
➤ La collecte de jouets (p23)	
➤ Le challenge contre la faim (p24)	
➤ Les rencontres solidaires (p24)	

IV - Aider à l'épanouissement de tous les êtres humains.....	25
A) Accueil des personnes en situation de handicap	25
➤ Au sein des établissements de la « Petite Enfance » (p25)	
➤ Au sein des écoles boulonnaises (p26)	
➤ Une offre sportive adaptée (p26)	
➤ Un accès au logement (p26)	
➤ L'Agenda d'accessibilité programmé- AD'AP (p27)	
➤ L'aménagement de la voirie (p27)	
B) Politiques éducatives à destination des enfants.....	28
➤ La « Petite enfance » (p28)	
➤ L'« Éducation » et la « Jeunesse » (p28)	
C) S'épanouir par le corps et l'esprit	29
➤ Le sport (p29)	
➤ La culture (p30)	
D) Des agents municipaux suivis et soutenus	31
➤ Amélioration des conditions de travail (p31)	
➤ Accès à la formation continue (p34)	
➤ Recrutement diversifié (p34)	
➤ Accompagnement et soutien social aux agents (p34)	
V - Développer des modes de production et de consommation responsables.....	35
➤ Les marchés alimentaires (p35)	
➤ La restauration scolaire (p35)	
VI - Perspectives 2018.....	37

I - Lutter contre le changement climatique

A) La construction de bâtiments moins énergivores

➤ L'Agence Locale de l'Énergie (ALE)

L'Agence Locale de l'énergie (ALE) est une association en lien avec GPSO, qui œuvre auprès des particuliers, des professionnels et des collectivités territoriales pour promouvoir les économies d'énergie, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables sur le territoire de l'établissement territorial Grand Paris Seine Ouest en vue de lutter contre changement climatique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

La ville en est membre et bénéficie, en conséquence, des différents services proposés aux villes de GPSO, services cofinancés par GPSO, l'ADEME, la Région Ile-de-France, et l'OPH Seine Ouest Habitat.

Avec son pôle « professionnels », l'ALE apporte un appui technique et méthodologique pour accompagner les collectivités dans la gestion énergétique de leur patrimoine, ainsi qu'une aide à l'élaboration et à la mise en œuvre de leurs politiques énergie-climat.

Son pôle « particuliers » quant à lui, à savoir l'Espace Info Énergie, est animé par des conseillers spécialisés, qui apportent leurs compétences et leur expertise aux habitants du territoire pour accompagner les projets de construction, de rénovation ou d'équipements en maison individuelle ou en copropriétés pour une meilleure efficacité énergétique. La permanence à Boulogne-Billancourt du Conseiller Info Énergie a lieu tous les 4èmes mardis du mois, sur rendez-vous, à l'Hôtel de Ville de Boulogne-Billancourt. Les conseillers sont principalement sollicités sur des questions d'efficacité énergétique liées à l'isolation, au chauffage des logements, d'audit énergétique auprès des copropriétés.

Depuis 2013, l'Espace Info Énergie met à disposition des copropriétés un outil, la plateforme « CoachCopro ». Dédiée à la rénovation énergétique des copropriétés, cette plateforme accompagne pas à pas les copropriétaires dans leurs démarches et projets, en apportant de nombreuses informations et conseils méthodologiques et techniques, et en leur offrant une plateforme d'échange privé.

Deux autres outils sont mis à la disposition du public ; il s'agit d'outils proposés et développés par GPSO, mais sur lesquels s'appuie l'ALE pour ses conseils aux habitants :

- *La thermographie aérienne* : dans la nuit du 15 au 16 février 2010, un avion a survolé le territoire de la communauté d'agglomération, avec une caméra infrarouge (qui perçoit les rayons de chaleur). Le résultat de cette thermographie aérienne est une carte mise en ligne sur le site de l'agence, qui montre les déperditions de chaleur à la tuile des toits du territoire.
- *Le potentiel d'ensoleillement* : toujours en 2010 la communauté d'agglomération a calculé le potentiel d'ensoleillement des toitures de son territoire. Le résultat est une carte mise en ligne sur le site de l'agence, qui montre le potentiel d'ensoleillement des toitures à 2 mètres près. Le Conseiller Info Énergie peut aider à comprendre et exploiter ces cartes.

Le bilan annuel pour le pôle Particulier arrêté au 31 décembre 2017 de l'Espace Info Énergie fait ressortir pour Boulogne-Billancourt :

- 91 demandes
- 78 rendez-vous en mairie
- 43 copropriétés boulonnaises inscrites sur la plateforme CoachCopro représentant 3 360 logements bénéficiant des services en ligne de cette plateforme

- 119 personnes sensibilisées par l'intermédiaire d'animations effectuées sur le territoire de Boulogne-Billancourt dont :
 - 72 personnes via le stand de l'ALE à la Journée de la Mobilité le 16 septembre 2017
 - 17 participants à la visite de copropriété boulonnaise en cours de rénovation énergétique le 17 juin 2017
 - 20 participants à la « conférence copro » sur la rénovation énergétique et la qualité architecturale le 28 novembre 2017

L'Agence anime également pour le compte de GPSO le défi Familles à énergie positive. Ce challenge lancé aux habitants du territoire a pour but de réduire ensemble de façon concrète, efficace et ludique les consommations d'énergie et d'eau à la maison d'au moins 8% en modifiant quelques habitudes quotidiennes (éco-gestes). Initiée en novembre 2016 pour l'hiver 2016-2017, la première édition du défi « Familles à énergie positive » a vu concourir 11 équipes. Ce sont 2 équipes boulonnaises, regroupant une vingtaine de familles qui sont montées sur les deux premières marches du podium final avec respectivement 26 et 23% d'économies d'énergie.

Pour la seconde saison lancée en novembre 2017, la ville de Boulogne-Billancourt compte 28 foyers inscrits répartis dans plusieurs équipes.

En 2018, l'agence axe son action sur le développement de la communication dans les médias locaux afin d'accroître sa visibilité et celle de son service de permanences d'informations gratuites auprès des Boulonnais.

➤ **L'urbanisme : La Z.A.C. Ile-Seguin-Rives de Seine**

L'aménagement de ce site de 74 hectares, occupé de 1898 à 1992 par les usines Renault, repose sur l'idée d'une « ville-parc » innovante, durable et attractive. Trois objectifs d'aménagement ont été retenus : l'équilibre entre la nature et le bâti (un parc de 7ha comme pièce maîtresse), la mixité sociale et urbaine, la qualité architecturale et environnementale, au bénéfice de la qualité de vie de tous.


La conception urbaine de l'ensemble a privilégié les espaces publics (50% de la surface), la biodiversité, les économies d'énergie, les circulations douces et une gestion optimisée de l'eau.

Ainsi, l'aménagement de la ZAC Seguin-rives-de-Seine prévoit la réalisation d'un réseau de chaleur et de froid innovant, qui est d'ailleurs le premier réseau français agréé BBC RT 2012 par le Ministère de la Transition écologique et solidaire. En effet, l'approvisionnement en chaleur et en froid est assuré par les trois sources d'énergie suivantes :

- une sous-station d'échange vapeur/eau chaude, dont la vapeur provient du centre de valorisation énergétique des déchets ménagers à Issy-les-Moulineaux ;
- une centrale de stockage de glace avec refroidissement par l'eau de Seine ;
- une centrale thermo-frigorifique avec valorisation géothermale saisonnière.

L'opération urbanistique concerne 3 secteurs :

- Le Trapèze et des îlots épars : 44,3 hectares
- L'Ile Seguin et les berges : 12,3 hectares
- Le quartier du Pont de Sèvres : 17,9 hectares dont dalle 8,3 hectares

Date	Éléments indicateurs et chiffrés de l'action	Finalités du développement durable	Date d'achèvement
<p>2017</p> <p>À ce jour</p> <p>À terme</p>	<p>Programme de 952 000 m² répartis entre :</p> <p>404 300 m² de logements, foyers et résidences, 353 100 m² de bureaux et activités de bureaux, 194 600 m² d'équipements publics dont 33 600 m² d'activités et commerces.</p> <p>10 000 habitants et 9 300 salariés. 2 651 logements et résidences libres 1 621 logements et résidences aidées 186 127 m² de bureaux 56 commerces ouverts</p> <p>12 000 habitants et 12 à 15 000salariés.</p>		<p>2023</p>

- Le Trapèze

Le Trapèze Ouest s'est achevé en 2012/2013 avec la livraison de 350 000 m² soit environ 5 500 emplois, 2 600 logements et 7 équipements publics (dont 2 parkings de 600 places) et la partie Ouest du parc de Billancourt.

Le Trapèze Est est en cours d'achèvement.

La seconde phase du parc Est de Billancourt s'est achevée en août 2017. S'étendant sur 10 000 m², elle est constituée d'un terrain de sports de 54 X 72 m en gazon synthétique, d'un bâtiment vestiaire, de forêts galeries longeant les deux grands côtés du terrain et d'un jardin ouvert 24h/24 et 7j/7 situé à la pointe du parc.

La réalisation de ce Parc s'accompagne du premier parcours santé de la ville de Boulogne-Billancourt qui forme une boucle de 2 km et rythmé par 9 ateliers. La difficulté s'échelonne d'un niveau faible à moyen et est praticable dès l'âge de 15 ans.

¹ Épanouissement de tous les êtres humains

² Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations

Les travaux de l'École pilote primaire du numérique située sur l'îlot M se sont poursuivis tout au long de l'année 2017. L'ouverture des classes interviendra à la rentrée des vacances d'hiver 2018 permettant ainsi à 540 élèves de bénéficier d'un enseignement innovant porté sur le numérique.

- Le square Com

En décembre 2015 a été lancée une étude de rénovation du « Square Com » baptisé à l'époque « 57 Métal ». Le « Square Com » est le dernier témoin de l'activité industrielle de Renault sur son site historique. Sa réalisation a valu à son architecte, Claude Vasconi, le Grand Prix national de l'architecture en 1982.

Ce projet, proposé par BNPPI et l'Agence Dominique Perrault, accueillera un programme de bureaux modernes, pour une constructibilité maximale de 37 900 m² SDP, en plus d'un parking de 600 places et d'un parc de 1 000 m². Les principales caractéristiques architecturales et urbaines du projet sont les suivantes :

- les parties nobles du bâtiment historique (sheds côté cours de l'Île Seguin et en retour le long du quai) seront préservées et valorisées, fidèles à l'architecture de Vasconi ;
- la dépollution du site sera effectuée ;
- l'accessibilité des piétons à la gare du Grand Paris depuis le Trapèze notamment, sera facilitée et valorisée ;
- de nouveaux espaces libres seront ouverts au public.

Le projet sera ouvert sur l'extérieur pour participer à l'animation du quartier, contrastant avec la situation du bâtiment existant totalement fermé sur lui-même. Il offrira, par ailleurs, d'importantes perspectives de développement économique pour la commune de Boulogne Billancourt et donnera une seconde vie au bâtiment historique ainsi valorisé. Il répond ainsi aux recommandations de la mission ministérielle de médiation.

Les travaux préparatoires du Square Com ont d'ores et déjà démarré au 4^e trimestre 2017 et la livraison de l'ensemble immobilier est prévue pour décembre 2020.

- Le Lycée

Le futur lycée sera localisé à l'intersection de la rue de Meudon et de la nouvelle traverse Jules Guesde qui recevra la nouvelle ligne de bus à haut niveau de service, assurant une accessibilité accrue en matière de transports en commun. Ce projet de construction d'un nouveau lycée a pour finalité d'augmenter fortement la capacité d'accueil du secteur pour faire face à l'accroissement de la population résultant du réaménagement de la ZAC.

La Région Île-de-France a délégué la maîtrise d'ouvrage du Lycée à la SAERP, et l'agence d'architecture Mikou Design a été désignée lauréate de la maîtrise d'œuvre du projet. La demande de permis de construire, déposée en février 2016, a obtenu un avis favorable le 3 novembre 2016 et les travaux ont pu démarrer au début du mois de février 2017. En mémoire de l'ancien site industriel, la façade historique d'entrée aux usines Renault présente sur la parcelle sera préservée.

Le nouveau lycée offrira des locaux de qualité et pourra accueillir à terme près de 735 élèves répartis en 21 divisions. Le projet comporte un programme d'enseignement général ainsi que deux baccalauréats technologiques, l'un formant à des activités de sciences physiques et chimiques de laboratoire, l'autre à des activités de biotechnologies. Il prévoit en outre l'ouverture de classes préparatoires bio-analyse.

Le programme quantitatif, d'un total de 7 145 m² de surfaces utiles, est le suivant :

- enseignement général : 1 112 m²
- enseignement technologique : 1 787 m²
- enseignement artistique : 87 m²
- enseignement sportif : 631 m²
- vie scolaire et sociale : 1 284 m²
- administration et logistique : 691 m²
- services d'hébergement : 1 553 m²

Le lycée disposera d'un parc de stationnement en sous-œuvre, d'une demi-pension de production sur place, d'un gymnase, d'un amphithéâtre et de 8 logements de fonction.

- Ile Seguin

Les travaux de la Seine Musicale se sont achevés au début de l'année 2017. Un concert inaugural s'est tenu le 22 avril 2017, et une conférence de presse a dévoilé, le 21 septembre 2017, le programme culturel de la Seine Musicale en présence du Président du Conseil Départemental et du Maire de Boulogne-Billancourt.

La Maîtrise des Hauts-de-Seine, chœur d'enfants de l'Opéra de Paris, créée en 1985 par le Conseil départemental, et l'orchestre professionnel Insula Orchestra, fondé par Laurence Equilbey et la formation Philippe Jaroussky, se sont installés dans les locaux de la Seine Musicale et y assurent une partie de la programmation. Aujourd'hui, la Seine Musicale accueille concerts, comédies musicales, one-man shows, ballets et événements d'entreprises, qui concourent à la création d'un véritable pôle d'attractivité culturel au sein de la Vallée de la culture.

Les autres ouvrages livrés en 2017 sont les suivants :

- la passerelle Sud vers Sèvres et Meudon, qui permet de rejoindre le T2 Brimborion à moins de 5 minutes à pied,
- l'esplanade aval, au débouché du Pont Renault face à la Seine Musicale, premier espace public définitif de l'Ile Seguin,
- la coursive Nord, qui assure la desserte incendie de la Seine Musicale et permettra en outre à terme le lien entre cette dernière et la passerelle Nord qui sera construite pour relier l'Île Seguin à la nouvelle station de la ligne 15 du Grand Paris Express, au Pont de Sèvres.

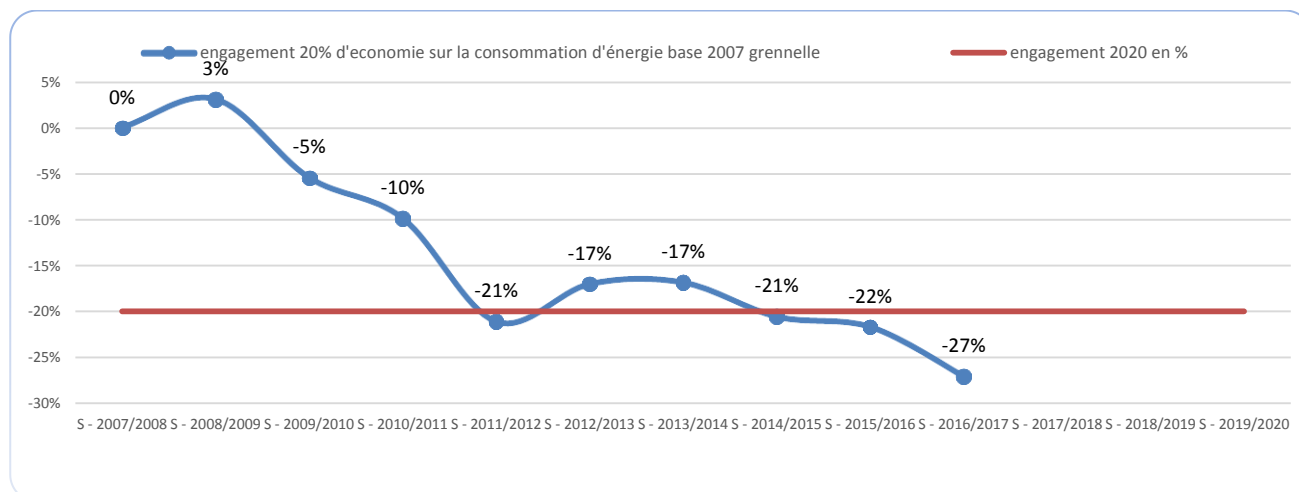
Par ailleurs, le pont Daydé, élément significatif de la mémoire industrielle de l'île Seguin a été réhabilité pour la desserte de l'île. Construit en 1928, il relie la rive droite de la Seine à la partie amont de l'île Seguin. Renforcé structurellement, il permettra, à terme, une liaison douce (piétons, cycles) combinée au tracé du nouveau Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), resituant de fait l'île au cœur du Territoire de GPSO. Le pont Daydé sera mis en service et ouvert au public à compter de l'achèvement des chantiers de la partie centrale et de la pointe amont de l'île.

➤ L'énergie et les bâtiments communaux

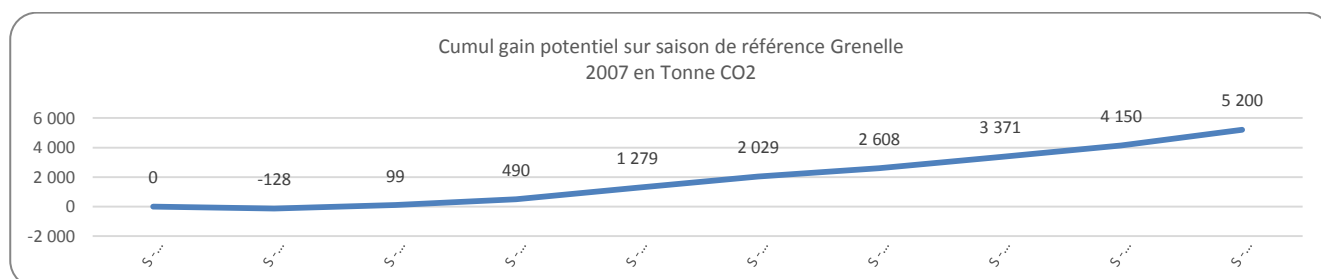
- Respect du Grenelle de l'Environnement

Le marché de génie climatique, passé en octobre 2009, et qui sera relancé pour 2018, a permis des réductions de consommation d'énergie et une baisse sensible des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Depuis le Grenelle de l'Environnement de 2007, et l'engagement de réduire de 20% la consommation d'énergie, la ville a atteint et dépassé ces objectifs pour atteindre -27% en 10 ans.



Cette réduction de la consommation d'énergie a aussi permis de réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre, **- 5 200 tonnes de gaz à effet de serre en 10 ans.**



- Énergie renouvelable

La Ville étudie la possibilité d'alimenter l'ensemble de ses chaudières en biogaz. Dans cette optique, la chaudière de l'Hôtel-de-Ville a été convertie au biogaz en 2017. Pour information, le biogaz est un gaz combustible renouvelable issu de la biomasse. Choisir cette source d'énergie a pour objectif de réduire nos émissions de gaz à effet de serre et de permettre une meilleure utilisation des ressources par l'intégration à un mécanisme dit d'économie circulaire.

➤ La rénovation de l'habitat

En 2017, EFIDIS a entrepris la réhabilitation énergétique de la résidence d'Issy, située 27 rue d'Issy à Boulogne-Billancourt, composée de 77 logements pour un coût de 3 090 536 €. L'objectif est d'améliorer le cadre de vie de ses habitants, la qualité des bâtiments et de réaliser des économies d'énergie significatives. Par délibération du 23 mars 2017, la Ville a accordé à EFIDIS une garantie à hauteur de 100 % pour le prêt d'un montant de 3 090 536 € contracté en vue de la réhabilitation de cette résidence auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Par ailleurs, ADOMA a entrepris la réhabilitation du foyer pour travailleurs migrants existant avec la construction neuve d'une extension afin de créer des résidences sociales autonomes adaptées aux besoins des résidents et respectant les normes actuelles de logement. Le prix de revient prévisionnel de cette opération est de 7 668 904 €. Par délibération du 30 mars 2017, GPSO a accordé à ADOMA une subvention de 230 000 €.

B) La préservation de la qualité de l'air

La lutte contre la pollution de l'air est un enjeu fort pour les habitants et les usagers du territoire, qui préoccupe depuis sa création Grand Paris Seine Ouest. Dans le cadre de ses compétences, des actions d'information sont mises en places lors des épisodes de pollution, en particulier en direction des publics sensibles, ainsi qu'en faveur de la réduction de la pollution atmosphérique. Elles concernent plus particulièrement les déplacements, la circulation, le stationnement et la communication :

- Gratuité du stationnement résidentiel de surface en cas de pic de pollution ;
- Développement des aménagements cyclables : 21,42km de pistes cyclables à ce jour, et du réseau Vélib' (63 stations à terme) et Autolib' (70 stations à terme) sur le territoire de GPSO ;
- Accompagnement des habitants pour améliorer l'efficacité énergétique de l'habitat (Agence locale de l'énergie, subventions à l'isolation et aux équipements performants) ;
- Dans le cadre des services publics de proximité assurés par GPSO : modernisation de l'éclairage public, gestion Zéro pesticides des espaces publics...
- Mise en place d'un réseau de transport urbain de proximité avec des véhicules électriques lorsque cela est possible.
- Campagne de communication « Grand Paris Seine Ouest vous transporte » depuis l'été 2014 pour assurer la promotion de son service de bus urbains de proximité et pour favoriser l'intermodalité.
- Organisation de la logistique urbaine : GPSO a initié un groupe de travail avec les villes du territoire et les services techniques, dans le but de diminuer les nuisances liées à la logistique urbaine. Une étude opérationnelle est en cours.
- Depuis 2017, réflexion sur le développement des mobilités décarbonées (électrique et GNV) et sur le déploiement de bornes de recharges électriques sur l'ensemble du territoire.
- Soutien au développement de 2 applications numériques pour le covoiturage et le comotorage (Citygoo et Mapool).
- Développement des liaisons douces et des mobilités douces : GPSO s'implique dans le développement des liaisons douces, avec la réalisation d'itinéraires prioritaires définis dans le cadre de son schéma directeur des liaisons douces. Pour inciter les habitants au changement de pratique, un volet de communication important est à développer, à commencer par la réalisation d'une carte des liaisons douces sur le territoire. Des ateliers de sensibilisation à la sécurité routière, de réparation, de marquage de vélos ainsi que des bourses aux vélos sont organisées sur le territoire.

- Des aides financières à l'achat de vélos à assistance électrique et de triporteurs électriques : entre janvier 2012 et juin 2017, GPSO proposait une subvention pour l'achat d'un VAE avant que l'Etat ne mette en place son propre système de subvention.
- Mise en place d'un service d'information dynamique gratuit pour les utilisateurs du réseau de GPSO via l'application numérique ZenBus sur toutes les navettes urbaines.
- Incitation et accompagnement des entreprises à l'élaboration de plan de déplacement d'entreprise (PDE) par la mission de conseil en mobilité dans le cadre du dispositif Pro'Mobilité.
- Soutien financier pour les opérations de réhabilitation des logements du parc social existant.
- Amélioration des performances énergétiques des immeubles repérés dans le cadre des « Opérations Habitat Qualité ». Promotion systématique des travaux d'économie d'énergie et subventions dédiées.
- Subventions pour l'isolation de toiture à destination des propriétaires résidant dans des habitations individuelles (depuis décembre 2010). Un certain nombre de critères techniques est imposé: isolant certifié ACERMI, résistance thermique minimale pour un isolant installé, isolation de toute la toiture et installateur certifié RGE.
- Subventions pour l'installation d'équipements utilisant les énergies renouvelables. Depuis 2007, GPSO met en place une stratégie ambitieuse d'incitation au remplacement des appareils de chauffage par des modèles utilisant les énergies renouvelables par le biais d'un dispositif de subventions s'adressant aux propriétaires particuliers, résidant dans des habitations individuelles. Les aides aux propriétaires concernent l'installation de panneaux photovoltaïques, systèmes solaires combinés, pompes à chaleur géothermales, chauffe-eau solaires ou encore chaudières et poêles à bois. Les critères de performance des appareils subventionnés sont assez élevés afin de limiter au maximum les émissions de particules (Flamme verte 5*).
- Dans le cadre de l'accompagnement et du conseil de l'Espace Info Energie proposé sur GPSO en direction des habitants, le recours aux systèmes de chauffage performant est systématiquement privilégié.
- En 2018, dans le contexte de mise à jour du Plan Climat, un volet air va être intégré de manière à mettre en place un Plan climat Air Énergie Territorial sur GPSO. Il est également prévu de réaliser une étude sur le potentiel des énergies renouvelables et de récupérations (ENR&R) sur le territoire.
- Lors des aménagements de voirie, réflexion systématique sur le partage de la voirie pour les différents types d'usagers (zone de rencontre, zone 30, piste cyclable, accessibilité, etc.) pour favoriser l'apaisement des circulations. Ainsi en 2017, les contre-allées de l'avenue Jean Baptiste Clément ont été aménagées pour faciliter les différents modes de circulations, les arrêts de bus ont été mis aux normes et le Passage Saint Denis a été rendu accessible aux personnes à mobilité réduite.

➤ **Autolib'**

Lancé en décembre 2011, le service de location de véhicules électriques en libre-service, Autolib', continue de se déployer et de voir le nombre des adhérents au syndicat mixte augmenter puisqu'en 2017, on dénombre 101 communes membres ainsi que 3 Établissements Publics Territoriaux, deux départements (Hauts-de-Seine et Val de Marne), la Région Île-de-France et la Métropole du Grand Paris.

En tout, on compte en Ile-de-France 1 086 stations et 6 112 bornes. Depuis 2017, il est possible de mettre son abonnement sur le passe Navigo.

Selon ce syndicat mixte, la tendance des abonnements est à la hausse depuis février 2016, date de la création du nouvel abonnement prêt à rouler. Ainsi, à la fin du mois d'octobre 2017, on comptait plus de 148 500 abonnés au service Autolib' et une moyenne de 12 400 locations par jour en octobre.

Sur le territoire de GPSO, 60 stations sont actuellement en service et le développement se poursuit pour atteindre à terme 70 stations. À Boulogne-Billancourt, 14 stations quadrillent le territoire et 1 est en étude sur le cours de l'Ile Seguin.

Au 30 novembre 2017, les abonnés bouloonnais étaient 3 997 réparties sur les formules suivantes :

- 1 an : 2743
- Prêt à rouler : 1130
- Recharge auto : 118
- Recharge 2roues : 6

Le dynamisme de notre ville tant sur l'implantation d'entreprises que sur la densité des zones résidentielles permet un équilibre entre les prises de véhicules qui se chiffrent à 137 468 en 2017 et les restitutions de ces derniers que l'on évalue à 137 019 .

➤ Vélib'

Vélib' est un service de location de vélos en libre-service, mis en place en juillet 2007. 21 stations quadrillaient jusqu'ici Boulogne-Billancourt. Au 30 novembre 2017, les abonnés bouloonnais étaient au nombre de 21 842 personnes dont 4 051 en abonnement longue durée, 17 269 en ticket 1 jour et 522 en ticket semaine. Comme pour la location d'Autolib, on constate un équilibre entre les prises de vélos (334 179) et les déposes de ces derniers (337 903).

Il est à noter qu'à compter du 1^{er} janvier 2018, un nouveau prestataire, Smoovengo, est chargé de déployer les Vélib' nouvelle génération. Ce marché nouvellement attribué court pendant 15 ans et modifie le mode de financement du service, désormais porté par le Syndicat Autolib' Vélib' Métropole auquel adhèrent notamment les communes de Grand Paris Seine Ouest.

Les travaux permettant l'aménagement des nouvelles stations ont débuté en octobre 2017.

29 stations sont prévues sur le territoire bouloonnais afin de desservir tous les quartiers de la ville. 8 nouvelles stations viendront ainsi renforcer le maillage actuel pour le confort des habitants.

À l'échelle de Grand Paris Seine Ouest, le déploiement du nouveau marché Vélib' en 2018 portera sur 63 stations sur les six communes de Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux, Chaville, Meudon, Sèvres et Vanves.

Les difficultés du déploiement du nouveau service devront être résolues pour permettre aux utilisateurs de profiter des nouvelles fonctionnalités qui doivent améliorer l'usage du Vélib' :

- l'overflow : les usagers auront la possibilité de déposer leur Vélib' dans une station pleine grâce au système de dépose « tête bêche », permettant de doubler la capacité des stations sans envahir l'espace public et sans aucun coût additionnel.
- le Vélib' 2.0 : les Vélib' seront équipés d'une boîte électronique embarquée (V box), de moyens d'authentification via de nombreux supports connectés (Pass Navigo, smartphone, support NFC), avec des outils de calcul d'itinéraires et de suivi des locations et des performances.
- un vélo plus léger : 20,6 kg contre 22 kg actuellement
- plus d'énergie pour se déplacer : 30% des vélib' seront électriques, pour parcourir plus facilement les dénivelés de la métropole
- moins de vandalisme avec la fourche cadenas : le neiman intégré avec verrouillage automatique de la direction et le câble antivol solide intégré au guidon sécuriseront le vélo en station et hors station.

➤ Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE)

De janvier à avril 2017, 62 Boulonnais ont bénéficié de la subvention d'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE). Proposée aux résidents du territoire de GPSO depuis le 1^{er} janvier 2012, la subvention est attribuée par ménage pour l'acquisition d'un VAE neuf et calculé sur la base de 25% du coût d'achat TTC, plafonné à 200 €TTC. Cette subvention ne pouvait être versée qu'une fois par ménage.

Depuis avril 2017, cette subvention de GPSO a été suspendue car la Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) a permis la création d'une aide de l'État du même montant qui se substitue désormais au dispositif de GPSO.

➤ Grand Paris Express

La ligne 15 constitue une rocade proche de Paris, qui doit permettre de désaturer les réseaux de transports en commun en cœur d'agglomération. C'est un métro à 90% souterrain. D'une longueur d'environ 75 km, la ligne 15 parcourt l'ensemble de la métropole du Grand Paris. Elle est également raccordée à l'ouest de la Seine-et-Marne en son terminus de Noisy-Champs.

Au dernier trimestre 2017, les travaux préparatoires de la future gare du Pont de Sèvres ont commencé.



➤ Logistique urbaine

Sous l'impulsion de Monsieur Pierre-Christophe BAGUET, Maire de Boulogne-Billancourt et Président de Grand Paris Seine Ouest et de Monsieur Hervé MARSEILLE, Vice-président délégué aux transports et à la mobilité, Grand Paris Seine Ouest a engagé une réflexion sur la logistique urbaine afin d'identifier les actions à mettre en œuvre pour assurer une gestion raisonnée, numérique et durable des livraisons en ville.

Faire évoluer la question de la logistique urbaine pour l'adapter à la ville d'aujourd'hui et de demain est devenue une priorité pour GPSO, qui s'est fixé les objectifs suivants :

- réduire la circulation des camions afin de diminuer les impacts environnementaux dus au transport des marchandises,
- procéder à une meilleure utilisation de la Seine,
- fluidifier la circulation pour le bien-être de tous,
- favoriser l'usage de véhicules électriques,
- valoriser la création d'espaces logistiques urbains.

Ainsi, en 2017, en concertation avec l'ensemble des communes : Boulogne-Billancourt, Chaville, Issy-les-Moulineaux, Marnes-la-Coquette, Meudon, Sèvres, Vanves et Ville-d'Avray, GPSO a débuté un ambitieux programme pour faire évoluer la logistique du territoire. Entre nuisances et dynamisme économique, l'objectif majeur est d'optimiser l'activité logistique sans nuire aux autres activités de la ville.

Issu d'un travail collaboratif entre les élus, les services des villes et de GPSO ainsi que le bureau d'études Jonction, spécialisé dans le secteur de la logistique, GPSO a procédé à un état des lieux précis du territoire

La prochaine étape du projet concernera l'étude et la validation des premières actions envisagées :

- la concertation avec le monde professionnel pour une vision partagée de la logistique, et une définition commune des actions à mettre en œuvre ;
- l'évolution de la réglementation pour une logistique plus efficace et mieux insérée ;
- la réflexion sur l'évolution des aires de livraison, afin qu'elles jouent mieux leur rôle d'accueil des véhicules de transport de marchandises ;
- la création d'une plateforme logistique ;
- le soutien à l'innovation, en cohérence avec la stratégie du territoire.

➤ **Covoiturage**

En 2017, Grand Paris Seine Ouest et SO Mobility se sont associés pour sensibiliser les habitants du territoire au covoiturage à travers une campagne d'affichage sur tout le territoire.

Plus rapide, moins cher, le covoiturage est devenu la solution de déplacement la plus économique et la plus conviviale. Les habitants du territoire ont été invités à essayer et surtout à adopter cette solution de déplacement aussi pratique qu'environnementale.

Le consortium SO Mobility est une initiative innovante lancée sur le territoire avec l'ambition de fluidifier les déplacements en ville grâce au développement du numérique.

Les entreprises ont quant à elles été invitées à relayer la campagne auprès de leurs salariés, dans le cadre du covoiturage-day, tous les jeudis. Cette action s'inscrit dans la durée afin de changer les habitudes de déplacement.

Le service « Développement durable » de Boulogne-Billancourt travaille actuellement à un Plan de Déplacement de l'Administration (PDA) dont un volet portera sur le développement du covoiturage à destination des agents municipaux.

➤ **Plans de mobilité**

La Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte a renforcé les obligations en matière de plan de mobilité. Depuis le 1er janvier 2018, toute entreprise d'au moins 100 salariés doit avoir mis en place un plan de mobilité.

Dans le cadre du réseau Pro'Mobilité, GPSO a mis en place un service gratuit d'accompagnement des entreprises sur ce sujet, et organise régulièrement des réunions d'information et d'échanges de bonnes pratiques. Ce service, mis en place en 2011, s'est poursuivi en 2017.

II - Préserver la biodiversité, les milieux, les ressources

A) La pédagogie, enjeu central de la préservation

➤ La Maison de la nature et de l'arbre

La Maison de la nature et de l'arbre, structure inhérente à GPSO, permet d'aider à l'éducation et à la sensibilisation aux problématiques environnementales. Son action est dirigée vers le grand public et les établissements scolaires/périscolaires des 8 villes composant le territoire de Grand Paris Seine Ouest.

En 2017, elle a agrémenté sa palette d'actions avec un volet plus technique. Il s'agit notamment de valoriser le patrimoine arboré et de contribuer de manière plus opérationnelle à la politique environnementale de GPSO, notamment, à travers la démarche « Jardiner ma ville » ou encore la mise en œuvre des actions du programme local de prévention des déchets. Par ailleurs, pour répondre à ces objectifs, la structure a revisité son offre pour les scolaires/périscolaires ainsi que celle à destination du grand public.

Ainsi, en 2017, la structure a proposé les actions suivantes :

- Dans le cadre des activités grand public, la Maison de la nature et de l'arbre a accueilli plusieurs expositions : « Ma ville de demain » de septembre 2016 à avril 2017 ou comment repenser la ville pour s'adapter au changement climatique. Sur ce même thème, les habitants de GPSO ont été invités à exposer leurs créations à l'occasion de l'exposition « La nature vue par les grands ». L'année scolaire s'est achevée avec la présentation des projets pédagogiques accompagnés par la Maison de la nature et de l'arbre dans les écoles et les centres de loisirs sur le thème « La nature vue par les enfants ». Enfin, entre septembre et fin décembre, se sont succédées les expositions suivantes : « L'arbre, un fragile pilier de vies » et « Moins de déchets ! ».

Par ailleurs, la programmation grand public a permis d'organiser :

- 23 « Samedi nature », sorties de découverte de notre environnement dont 3 se sont déroulées à Boulogne-Billancourt. Parmi ces dernières, la participation aux Journées européennes du patrimoine avec la visite du parc de Boulogne-Edmond de Rothschild, conjuguant anecdotes patrimoniales et secrets botaniques.
- 36 « Mercredi des enfants »
- 10 « Ciné Nature »
- 4 « Soirées Chouettes »
- 18 « Dimanche découverte »
- Des Animations lors de manifestations organisées par les villes de GPSO, dont 2 à Boulogne-Billancourt : « Journée de la Mobilité » le 16 septembre et le forum des associations le 10 septembre, dans le cadre duquel la Maison de la nature et de l'arbre a pu organiser avec l'appui des éco-animateurs du SYCTOM une action de sensibilisation au tri et à la prévention des déchets. Pour ces deux manifestations, la structure a accueilli au total 995 visiteurs.

- Dans le cadre de l'offre pédagogique en direction des établissements scolaires et périscolaires du territoire de GPSO :
 - La mise à disposition de divers outils pédagogiques via le centre de ressources de la structure.
 - L'organisation de 14 rencontres pédagogiques autour de 7 thèmes tels que « Mettre en place un jardin écologique », « Mettre en place un potager pédagogique », « Atelier de fabrication pour accueillir la nature au jardin », « Enquêtons sur la vie secrète du jardin » par le biais des sciences participatives, « Réduisons nos déchets », « Compost mode d'emploi », « Abeilles et pollinisation », avec pour chaque session, une rencontre pour les enseignants et une seconde à destination des animateurs des établissements présents sur le territoire.
 - Conseil régulier auprès des enseignants et des animateurs dans le cadre de projets liés au jardin et à la biodiversité.
 - Pour 2017/2018, adaptation de l'offre pédagogique aux nouvelles perspectives de la structure, soit de l'accompagnement sur les projets pédagogiques : jardin potager (7 établissements inscrits à Boulogne-Billancourt) et depuis la rentrée 2017 sur le nouveau projet « Arbre et nature ». Par ailleurs, les formules d'interventions pédagogiques « Hors les murs » de la structure ont été reconduites et renforcées dans l'offre 2017/2018 : animations d'ateliers pendant les vacances scolaires au sein des centres de loisirs sur les thèmes des expositions présentées. A ces propositions est venue s'ajouter l'animation d'ateliers à la demande dans les écoles et les centres de loisirs, portant sur les mêmes thématiques. Ces nouvelles interventions viennent en complément des propositions qui étaient déjà en place sur le tri, le recyclage et la prévention des déchets. Ainsi, en 2017, près de 801 enfants et adultes encadrants ont participé à ces ateliers itinérants dans les établissements scolaires et périscolaires bouloonnais.
 - À noter qu'en 2016/2017, la Maison de la nature et de l'arbre alors relais local Eco Ecole, programme de l'association Teragir, a accompagné 3 écoles du territoire, toutes labellisées en juin 2017. L'une d'elles est l'école des Glacières à Boulogne-Billancourt.
- L'accompagnement de projets techniques est une nouvelle mission de la Maison de la nature et de l'arbre en 2017. Elle se traduit par :
 - l'accompagnement de la démarche « Jardiner ma ville ». Par là même, GPSO offre aux habitants la possibilité de jardiner et d'entretenir un espace public. Cette initiative volontaire et citoyenne participe à l'amélioration du cadre de vie et à plus de nature en ville. 3 sites sont recensés à Boulogne-Billancourt, Rue Emile Pouget, Allée des Dominicaines et Allée des Blanchisseuses.
 - la poursuite du déploiement du compostage individuel et collectif sur le territoire en vue de réduire les déchets ménagers, diminuant ainsi l'impact de leur élimination sur l'environnement. Le maître composteur de GPSO sensibilise, conseille, oriente, forme toute personne s'inscrivant dans une telle démarche. Le déploiement du compostage sur Boulogne- Billancourt représente en 2017 :
 - une dotation de plus de 57 lombricomposteurs
 - l'équipement en composteurs d'une dizaine de sites collectifs à Boulogne : l'École du Point du jour, « jardiner ma ville » square des dominicaines entretenu par les Incroyables Comestibles de Boulogne-Billancourt, le foyer d'accueil « Les Alisés » et 7 copropriétés.
 - la mise à disposition de 10 composteurs individuels pour les foyers en pavillon ou en rez-de-jardin

En 2018, le service « Développement durable » de Boulogne-Billancourt et le maître composteur de GPSO déploieront des composteurs dans différentes écoles de la Ville afin de sensibiliser les enfants au tri des déchets alimentaires.

➤ **Collecte du papier usagé dans toutes les écoles élémentaires boulonnaises**

En octobre 2017, toutes les écoles élémentaires boulonnaises, publiques et privées, se sont vues offrir par la Ville des corbeilles destinées au recyclage du papier. Initiateur de ce projet, le Conseil communal des enfants a réalisé une charte de bonne conduite destinée aux écoliers.

B) L'investissement, vecteur de durabilité

➤ **Schéma directeur d'assainissement**

GPSO s'est doté d'un Schéma Directeur d'Assainissement pour mettre en œuvre un programme pluriannuel d'investissement visant non seulement à traiter la vétusté du réseau, mais aussi à limiter les sources de pollution des milieux urbains et naturels causée par les débordements en temps de pluie, et pour restaurer et valoriser le réseau hydrographique naturel.¹¹

Après avoir inventorié les points noirs du réseau, les zones de débordement et la vétusté des structures, GPSO a décidé d'investir en moyenne 6 M€ annuellement pour mettre en œuvre :

- un plan de lutte contre les inondations : création de bassins tampons sur les zones concernées
- un plan de reconstruction des réseaux vétustes : lutte contre les fuites dans les milieux naturels et le drainage des eaux des sous-sols

Ces plans sont mis en œuvre en intégrant une charte « chantiers faibles nuisances », et en choisissant des techniques et des matériaux les moins impactant possible pour l'environnement (chemisage, tranchées réduites, recyclage des remblais, etc...).

GPSO continue par ailleurs de répertorier les sites connus pour leur présence d'eau de source, canalisée ou non, en vue de construire à terme des ouvrages permettant un usage local de ces eaux de source.

Dans le cadre du schéma directeur d'assainissement, plusieurs kilomètres de réseau ont été réhabilités ou créés en 2017 et d'autres opérations sont programmées en 2018.

Ces travaux visent à pérenniser les ouvrages, rétablir l'étanchéité des canalisations, améliorer la fluidité des écoulements, limiter les nuisances olfactives et éviter les pollutions par exfiltration des eaux usées.

Ainsi, en 2017, les canalisations boulonnaises ont été renouvelées et les branchements des riverains installés rue de Meudon tronçon sud. En 2018, les travaux porteront sur les réseaux visitables (ovoïdes) d'une partie de la rue du Point du Jour.

III - Veiller à la cohésion sociale et à la solidarité entre les générations

A) Participation des citoyens à la vie de la Cité

➤ **Conseils de quartier**

L'article L2143-1 du CGCT oblige les communes de plus de 80 000 habitants à se pourvoir de conseils de quartier. Les conseils municipaux de ces villes fixent la dénomination, la composition et les modalités de fonctionnement de ces assemblées. Elles ont pour but de contribuer à une meilleure participation et à une meilleure représentativité citoyenne. Pour cela, leur rôle se résume généralement à formuler des propositions sur le quartier dont elles sont issues ou sur l'ensemble de la collectivité auprès du conseil municipal et à rendre des avis purement consultatifs sur les projets municipaux qu'on leur soumet. Le mandat des conseils de quartier ne peut excéder ceux des conseils municipaux.

À Boulogne-Billancourt, on compte 6 conseils de quartiers composés de chacun de 26 citoyens et 2 membres de l'association Union des commerçants et artisans de Boulogne-Billancourt (UCABB). Pour être membre de ces conseils, il faut avoir 16 ans minimum, se porter candidat. Les élus de quartier établissent une pré-sélection transmise au Maire et au Conseil municipal qui désignent les conseillers en respectant dans la mesure du possible: la parité hommes/femmes, l'équilibre générationnel et la diversité sociale représentative de chaque quartier.

En 2017, 18 conseils de quartier ont eu lieu.

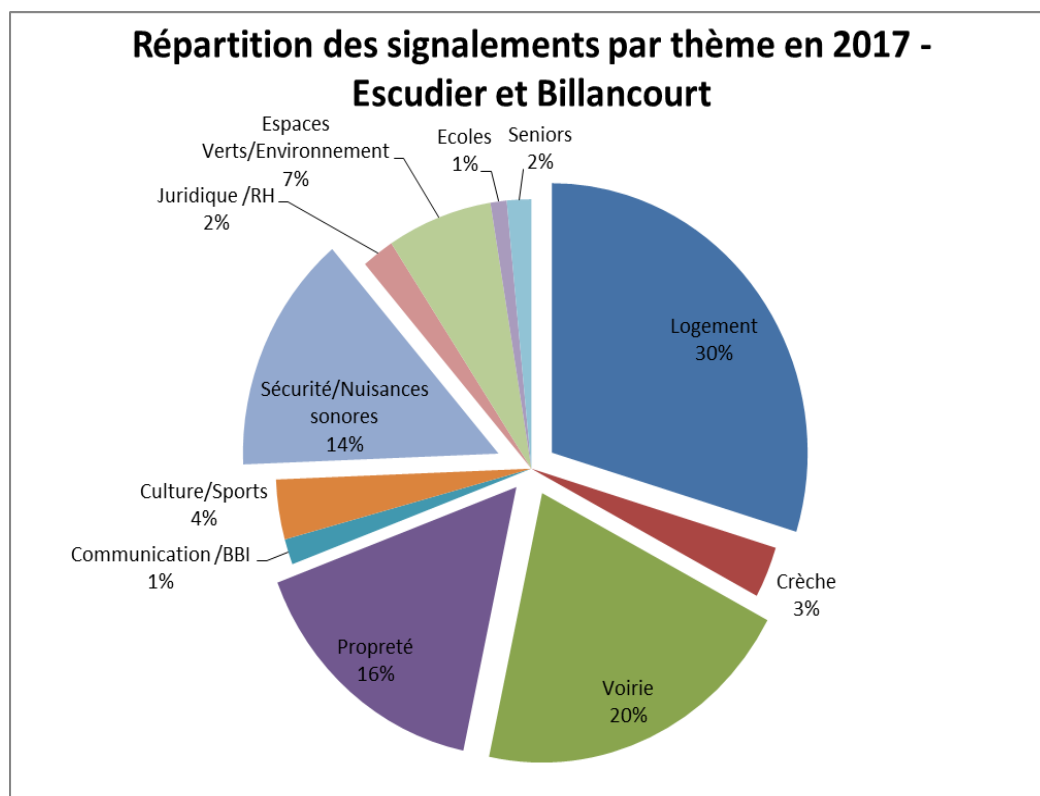
➤ Rencontres publiques de quartier

Ces rencontres sont ouvertes à tous. Véritable temps d'échange et d'information entre le Maire et ses administrés, ces 6 rencontres annuelles constituent un moment important pour les Boulonnais qui y viennent en nombre (200 personnes en moyenne en 2017).

➤ Les élus à votre rencontre

Toujours dans l'optique d'être au plus près des préoccupations citoyennes et de créer du lien avec la population, la mairie organise chaque mois, une permanence des élus municipaux sur chacun des marchés de la ville (Escudier et Billancourt). Les doléances et suggestions des citoyens peuvent ainsi être recueillies et les informations municipales sont directement délivrées par les élus.

Voici ci-dessous un récapitulatif annuel des thématiques abordées en 2017 :



➤ **Des moments festifs pour rassembler les Boulonnais**

Pour veiller à la cohésion sociale et à la solidarité entre les territoires et les générations, la Ville organise tout au long de l'année des manifestations de quartier.

La fête des Cigales (9^{ème} édition) s'est ainsi tenue le dimanche 11 mai 2017 sur le Mail Maréchal Juin. Environ 10 000 personnes étaient présentes entre 12h30 et 20h00. Sur le thème «Les 5 continents», 50 stands et animations ont rythmés la journée. De nombreuses collaborations ont été engagées avec les associations et les commerçants du quartier.

La Piétonisation du Nord du boulevard Jean Jaurès (2^{ème} édition) a eu lieu le samedi 24 juin 2017 entre le Boulevard Jean Jaurès et l'Avenue Jean-Baptiste Clément. Près de 4 000 personnes ont été impactées entre 11h et 19h. Cet évènement a été organisé concomitamment à la rando-roller et à l'inauguration de l'Avenue Jean-Baptiste Clément.

La Piétonisation du Sud du boulevard Jean Jaurès (3^{ème} édition) s'est déroulée le samedi 1^{er} juillet 2017. Environ 5 000 personnes ont été impactées entre 11h et 19h bien que la météo très défavorable est entachée la manifestation.

Le Diner Blanc s'est déroulé au Parc de Billancourt (2^{ème} édition) le samedi 1^{er} juillet 2017. Environ 1 500 personnes se sont rassemblées entre 18h00 et 22h00. Les commerçants du secteur se sont très fortement mobilisés pour offrir l'apéritif et des lots en vue d'un tirage au sort.

La fête du Point du Jour (2^{ème} édition) du samedi 9 septembre 2017 a permis à près de 8 000 personnes de profiter entre 11h et 19h de déambulations de compagnies professionnelles en continu et d'une vingtaine de stands et d'animations différents sur la thématique du cirque.

La Journée de la Mobilité (9^{ème} édition) axée sur le développement durable, qu'elle promeut, a eu lieu le samedi 16 septembre 2017 sur la partie centrale du boulevard Jean Jaurès ainsi que sur la Grand Place. Environ 12 000 personnes ont profité de l'évènement où 3 villages (« Mobilité », « Développement durable », « Sécurité Routière »), 40 stands et animations étaient à destination du public entre 11h et 19h.

L'Animal en Ville (6^{ème} édition) qui s'est déroulé le samedi 23 septembre 2017 a permis à environ 7 000 personnes de découvrir structures professionnelles et associatives en lien avec les animaux « urbains ».

Le marché des Producteurs de Pays (8^{ème} édition) a permis de faire connaître 43 producteurs le week-end des 13, 14 et 15 octobre. Près de 15 000 personnes ont pu découvrir les spécialités culinaires proposées.

Enfin, l'Accueil des Nouveaux Boulonnais, le samedi 25 novembre 2018 dans le Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville a fait connaître aux 300 nouveaux Boulonnais présents les services de la Ville et ses grands projets.

B) La municipalité, attentive aux plus fragiles

➤ **Centre communal d'action sociale (CCAS)**

Deux nouveaux dispositifs d'accès aux soins et à la santé ont été mis en place en 2017 par le CCAS de Boulogne-Billancourt :

« Mobil douche »

Cette association, créée en 2009, a pour vocation de permettre à toute personne en difficulté (sans abri, mal logée) d'atteindre le meilleur état de santé.

L'association achète des camping-cars d'occasion et les transforme avec une partie sanitaire/douche, et une partie salon (coût d'équipement : 30 000 à 40 000€ / coût de fonctionnement annuel : 8 000€).

Il ne s'agit pas de douches collectives, mais bien d'un accueil individuel, chaque personne pouvant rester le temps qu'elle le souhaite. Les personnes sont accueillies par deux personnes, elles-mêmes en parcours de réinsertion (contrat d'accompagnement dans l'emploi).

Les maraudes ont commencé début juillet 2017.

Dispositif « Ma Commune, Ma Santé » porté par l'association ACTIOM –janvier 2018

Depuis 2014, de nombreuses communes se sont engagées dans une action d'amélioration de l'accès aux soins de leurs administrés, en raison d'un constat partagé : les tarifs des contrats individuels de complémentaire santé sont élevés, et de nombreuses personnes renoncent à leur couverture santé pour des raisons financières.

ACTIOM est une association d'assurés qui a pour objectif de rechercher et de proposer à ses membres un contrat de santé groupé dans l'optique d'obtenir des tarifs attractifs. L'objectif est de baisser les coûts en mutualisant les risques à l'échelle de l'ensemble du territoire national.

Toute personne n'entrant pas dans le cadre des mutuelles obligatoires et habitant une commune partenaire peut prétendre à ce dispositif ; il n'y a ni condition d'âge, de ressources, ou de questionnaire de santé.

➤ **La convivialité**

Pour lutter contre la solitude et l'isolement, notamment des personnes âgées, un dispositif de visite à domicile a été mis en place. Il contribue en outre à la création d'un lien intergénérationnel. Les visiteurs apportent en effet, écoute, dialogue, et peuvent également soutenir les personnes âgées rencontrées par des séances de lecture, des jeux, des sorties gratuites comme des promenades, autant de possibilités décidées d'un commun accord entre visiteurs et visités pour créer du lien. Outre la relation humaine qui s'instaure au fil des rencontres, il se crée naturellement une « veille » quant aux problématiques liées au vieillissement.

Les personnes âgées qui s'inscrivent dans ce dispositif souffrent de solitude et ont, d'elles-mêmes, exprimé le souhait de recevoir des visites à leur domicile à raison d'une fois tous les 15 jours ou 1 fois toutes les semaines, à jour régulier.

Elles savent qu'il ne s'agit que de visite de convivialité et qu'en aucun cas ces rencontres ne sont à considérer comme des « assistances de maintien à domicile ». Les animateurs-visiteurs savent également qu'ils ne doivent en aucun cas se substituer à des auxiliaires de vie.

Les animateurs recrutés doivent bénéficier d'une formation théorique dispensée par des professionnels du Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) de la Ville sur les conduites à adopter au domicile des personnes âgées et les écueils à éviter. Un soutien moral et un suivi régulier leur sont apportés par l'unité solidarité, en lien avec le chargé de cette mission au CLIC, pour que ces visites restent un moment de sympathie partagée et non une obligation professionnelle. L'entrée dans le dispositif représente pour l'animateur un engagement moral et humain et le taux de vacation appliqué ne saurait répondre à une unique motivation financière.

Ainsi, en 2017 :

- 15 personnes ont été « visitées » soit deux fois plus que l'année passée
- 6 animateurs « visiteurs » sont mobilisés soit un effectif doublé par rapport à 2016

C) Boulogne-Billancourt, au côté des associations

➤ **La Banque alimentaire**

Depuis plus de 20 ans, les Banques Alimentaires sollicitent annuellement la générosité du grand public, afin de récolter des denrées alimentaires redistribuées aux associations caritatives qu'elles accréditent pour soutenir les personnes en situation de précarité sociale.

La délégation locale de la Croix-Rouge Française et l'association « l'Entraide Familiale » sont les 2 associations boulonnaises habilitées à recevoir, stocker et redistribuer les denrées collectées tout au long de l'année. La Ville soutient cette action de solidarité en mettant à disposition de cette opération du personnel municipal (et intercommunal) chargé notamment de récupérer les dons sur les sites de collecte, de les stocker, les acheminer vers l'entrepôt de la BAPIF et en accueillant le centre de tri des denrées dans ses locaux de l'Hôtel de Ville.

Par ailleurs de nombreux bénévoles, des élèves, des enfants des centres de loisirs s'impliquent, toutes générations confondues pour récolter les denrées alimentaires, les trier, communiquer autour de l'aide alimentaire et agissent ainsi, ensemble, pour une meilleure cohésion sociale.

Le secours alimentaire fait partie intégrante d'un programme global d'insertion permettant aux personnes, aux familles, en difficulté de renouer des liens sociaux dans un environnement accueillant, réconfortant et à l'écoute.

Les données chiffrées pour Boulogne-Billancourt en 2017 :

- 44 402 tonnes de denrées alimentaires (valorisées 239 889 €) ont été récoltées,
- 5,6 tonnes de denrées spécifiques « petite enfance » ont été remises à la Croix-Rouge Française (Espace Parents-Bébés),
- 22,2 tonnes de denrées ont été transférées à l'Entraide Familiale.

Un partenariat constructif s'établit ainsi entre la municipalité et les associations, d'une part, et les associations entre elles, d'autre part. Tout en participant à une véritable dynamique intergénérationnelle cette action collective s'inscrit également dans une perspective de développement de cohésion sociale.

➤ **La collecte de jouets**

Chaque année, une collecte de jouets est organisée nationalement par les agences immobilières Century 21 volontaires au profit d'associations caritatives choisies pour leurs actions auprès des familles et plus particulièrement des enfants.

En 2017, la ville de Boulogne-Billancourt est « facilitateur de lien » entre associations et l'agence Century 21 Jaurès.

La ville a ainsi :

- mis à disposition de l'agence Century 21 Jaurès, un local de stockage pour les jouets collectés
- coordonnée les associations (au nombre de 4 : Ordre de Malte, Secours Catholique, Restaurants du Cœur et Entraide Familiale) et l'Agence Century 21 dans la mise en place du transfert des jouets.

En 2017, 4 654 jeux, jouets, peluches et livres en excellent état ont été ainsi collectés et seront distribués aux enfants en situation de précarité sociale que soutiennent les associations boulonnaises retenues cette 1^{ère} année.

Cette action nouvelle s'inscrit dans une action de cohésion sociale (partenariat entre les services municipaux, une agence commerciale et les associations retenues) autour d'une action en faveur des enfants dont les familles sont en situation de précarité sociale.

L'enjeu du développement durable est également à souligner, les jeux, jouets, peluches et livres donnés par les boulonnais sont offerts en excellent état pour être « recyclé » généreusement pour d'autres enfants.

➤ **Le challenge contre la faim**

L'association « Action Contre la Faim » (A.C.F) est une association non gouvernementale, internationale, qui lutte contre la faim dans le monde.

Le *Challenge contre la Faim* est un évènement interentreprises sportif et solidaire qui réunit des entreprises qui ont à cœur de fédérer leurs salariés autour d'une grande cause humanitaire : la lutte contre la faim dans le monde. Il participe également au renforcement de la cohésion interne de l'entreprise.

Pour chaque kilomètre (marche ou course) ou pour 6 minutes de zumba, l'entreprise s'engage à reverser 15 € de don à A.C.F. Un forfait de 10 € de don par inscrit est également versé par l'entreprise pour des conditions d'accueil optimales.

Chaque euro collecté est intégralement reversé à Action contre la Faim.

Pour l'édition 2017 organisée au Parc de Billancourt, 21 250 € ont été collectés dont 50 % seront affectés aux programmes de lutte contre la sous-nutrition menés par A.C.F en Côte d'Ivoire et en Jordanie, les 50 % restants seront affectés aux urgences et aux besoins sur le terrain.

En 2017, 130 salariés ont participé au Challenge contre la Faim. Ils représentaient 11 entreprises de la ville.

Les jeunes élèves de 5 établissements de la ville de Boulogne-Billancourt ont également été sensibilisés à cette course, véritable projet citoyen, solidaire et sportif.

➤ **Les rencontres solidaires**

En 2017, la ville de Boulogne-Billancourt a souhaité :

- dynamiser le tissu associatif du secteur social en permettant aux bénévoles y participant de bénéficier trimestriellement d'un temps d'échanges, d'information ;
- initier une synergie collaborative entre les associations ;
- instaurer de nouveaux partenariats entre associations et institutions œuvrant dans les domaines de la solidarité active

L'année passée, une vingtaine d'associations ont ainsi été réunies.

Dans ce cadre, le Conseil Départemental (pôle solidarité), le CCAS dans son activité « action sociale » ou « lutte contre l'isolement des personnes âgées », des associations du secteur social aux projets innovants sont intervenus pour présenter les dispositifs qu'ils mettent en place. Par ailleurs, des débats sur les préoccupations de terrains et les objectifs à atteindre par les associations ainsi que sur les partenariats à engager, ont alimentés ces demi-journées trimestrielles de rencontre au service d'une cohésion sociale accrue.

IV - Aider à l'épanouissement de tous les êtres humains

A) Accueil des personnes en situation de handicap

La municipalité apporte son soutien aux personnes handicapées et à leurs familles : accueil, écoute, information et orientation afin de favoriser le plein accès à notre ville et mène tout au long de l'année des actions de sensibilisation et d'information.

➤ Au sein des établissements de la « Petite Enfance »

Pour l'année scolaire 2016/2017, 22 enfants porteurs de handicap et 11 à titre de prévention sont accueillis au sein des structures petite enfance.

À ce jour, 20 enfants en situation de handicap et 9 à risque sont accueillis dans les structures d'accueil petite enfance municipales ou en délégation de service publique.

De plus, 15 enfants sont accueillis au titre du handicap d'un de leur parents dont 3 sont aussi à risque.

Les enfants et/ou familles ayant signalé leur situation au cours de l'inscription pour obtenir une place en EAJE sont évaluées en amont de la commission d'attribution des places par le médecin coordinateur. Si une place est attribuée, le lien est fait avec la future structure accueillante afin de préparer au mieux l'accueil de cet enfant et de sa famille.

L'équipe des coordinatrices « petite enfance » est présente pour accompagner les structures accueillant des enfants en situation de handicap et poursuit sa formation par le biais de conférences, de congrès et de formations spécifiques.

En fin d'année scolaire, une liaison est faite auprès du référent handicap des centres de loisir dans l'optique de faciliter le futur accueil des enfants sur le temps périscolaire. Concernant le temps scolaire, des réunions préparatoires multidisciplinaires sont organisées avec l'équipe enseignante afin d'étudier la situation des enfants.

En 2017, le service « handicap » de la Ville a répondu de nouveau à l'appel à projet de la CAF visant à améliorer l'accueil des enfants porteurs d'un handicap. Les actions menées dans ce cadre en 2017 ont été :

- Le renforcement des équipes accueillant un ou plusieurs enfants dans cette situation. Deux auxiliaires de puéricultures peuvent s'occuper spécifiquement d'enfants nécessitant un adulte à leur côté durant les différents temps de la journée, en raison de leur besoins de communication et/ou psycho moteurs.
- La supervision d'équipes accueillantes autour d'une situation réalisée par le médecin du CAMSP de la ville
- La formation de 8 responsables d'établissements à l'accompagnement des équipes dans les accueils complexes

Le service a en outre organisé des séances de formation sur l'accueil de l'enfant avec Troubles du Spectre Autistique avec le SESSAD du Val D'Or de Saint Cloud, service spécialisé dans la prise en charge des enfants autistes. Ces réunions ont bénéficié aux directrices, médecins, psychologues et agents travaillant auprès des enfants (1/3 de ces agents ont été formés).

➤ **Au sein des écoles boulonnaises**

En 2017, sur les 7 515 élèves inscrits dans les écoles publiques boulonnaises, 139 enfants bénéficiant d'un Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) sont accueillis. 44 sont en école maternelle, 95 en école élémentaire. 83 auxiliaires de vie scolaire les assistent au quotidien.

Appuyées par les infirmières scolaires municipales et les ATSEM dans les classes maternelles.

Pour la deuxième année consécutive, le dispositif destiné aux enfants autistes se poursuit. Les enfants autistes dits « sans solution » continuent d'être accueillis à l'école élémentaire Denfert Rochereau pour l'année scolaire 2017/2018. À ce jour, 5 enfants encadrés par un éducateur et un enseignant spécialisés sont accueillis dans une classe de l'école. Cet effectif réduit permet d'accueillir des enfants avec un autisme assez sévère. Des lieux sont aménagés pour permettre un travail individuel vers l'acquisition de l'autonomie. Initié en 2016, ce dispositif a d'ores et déjà permis aux enfants de beaucoup progresser. Ces derniers sont maintenant largement intégrés aux activités de l'école

➤ **Une offre sportive adaptée**

L'École Municipale des Sports a continué en 2017 d'élargir l'accueil d'enfants en situation de handicap, 41 enfants sont accueillis entre les mercredis après-midi et les vacances scolaires, toutes les familles sont reçues pour la mise en place d'un projet individuel à moyen terme pour chaque enfant. Aucun enfant n'est refusé, même avec des troubles très complexes. Deux fois par an, la direction des Sports organise des événements sportifs dédiés aux personnes adultes en situation de handicap accueillies dans les centres boulonnais, des concours de pétanque sont également organisés deux fois par an. Un stage de voile de trois jours fut organisé au mois de juin, 27 personnes en situation de handicap y ont participé.

Par ailleurs, l'athlète Louis Gabriel Perez, troisième place au championnat du monde d'escalade handisport, a profité d'une bourse destinée aux sportifs de haut niveau. Une équipe d'éducateurs de l'École Municipale des Sports a participé au 21^{ème} Semi-Marathon de Boulogne-Billancourt portant un enfant en situation de handicap sur une Joelette, permettant de faire connaître aux familles boulonnaises l'engagement de la collectivité en faveur de l'accueil d'enfants porteurs de handicap aux activités de l'École Municipale des Sports.

➤ **Un accès au logement**

Une aide financière et technique à l'attention des personnes âgées de plus de 70 ans ou de plus de 60 ans sur signalement d'un service agréé et des personnes handicapées reconnues par la MDPH a été mis en place depuis 2008. Elle permet la réalisation de travaux d'adaptation du domicile des personnes éligibles. Le mouvement PACT pour l'amélioration de l'habitat de Paris/Hauts-de-Seine/Val d'Oise assure l'instruction des dossiers pour le compte de GPSO.

Ainsi, en 2017 :

- 10 dossiers d'octroi de subventions ont été délibérés par le Bureau de GPSO représentant 29 352 € pour un montant de travaux générés de 94 632 €, soit un taux de couverture moyen de 31%.
- 4 dossiers de prise en charge d'ergothérapeutes ont été délibérés par le Bureau de GPSO pour un montant total de 870 € (prise en charge totale jusqu'à 250 € par dossier).

Les dix ménages subventionnés pour travaux n'ont pas tous sollicités GPSO pour la prise en charge de l'ergothérapeute car celui-ci peut être remboursé par un autre guichet (en général le Département dans le cadre de l'APA Habitat).

➤ **L'Agenda d'accessibilité programmé- AD'AP**

La Ville, soucieuse de rendre accessible ses bâtiments aux personnes à mobilité réduite, a amorcé un programme de rénovation du bâti. La priorité a été donnée aux bâtiments scolaires. Ainsi, en 2017, 20 établissements ont fait l'objet de travaux d'accessibilité: 6 crèches, 1 relais d'assistante maternelle, 5 écoles, 2 gymnases, 3 bibliothèques, 1 centre social, 2 marchés.

➤ **L'aménagement de la voirie**

GPSO intervient également sur la mise en accessibilité de l'espace public par le biais du PAVE, plan de mise en accessibilité de la Voirie et des espaces publics. Ce plan concerne 179 km de voirie. Ont été aménagés des parcs, des jardins, des squares et les cheminements entre pôles d'attractivité (ERP, centres commerciaux, pharmacies etc.). Des places de stationnement PMR ont été créées, des arrêts de bus rehaussés, les carrefours ont été aménagés pour les mal voyants. Un registre listant les établissements recevant du public (ERP) accessibles aux personnes handicapées et âgées a été élaboré.

BILAN 2017

VILLE	Places PMR			Carrefours sonores			Arrêts de bus			Cheminements PMR		
	Total 2017	Evolution 2016/2017	ratio / places payantes	Total 2017	Evolution 2016/2017	Taux d'équipement 2017	Mis aux normes 2017	Evolution 2016/2017	ratio normes /total 2017	Accessibles 2017	Evolution 2016/2017	ratio / total 2017
BOULOGNE-BILLANCOURT	278	2,2%	2,2%	79	9,7%	100%	153	19,5%	93%	50	13,8%	79%

Ces chiffres incluent les aménagements sur et réalisés par les voies départementales

Exemple de mise en accessibilité :

Contre-allées avenue Jean Baptiste Clément :

- création et mise aux normes d'arrêt de bus,
- aménagement permettant de faciliter les différents modes de circulations,
- mise en accessibilité du Passage Saint Denis.

Conservatoire de Boulogne-Billancourt : lancement de la phase d'étude car l'adaptation nécessite de lourds travaux structurants, nécessitant le recours à un architecte.

Travaux ultérieurs : mise en accessibilité de la ligne 10 Boulogne-Pont de Saint-Cloud à savoir création d'un escalier mécanique en 2019.

Le PAVE actuel se termine en décembre 2017. **Une année supplémentaire de planification et de financement** serait nécessaire pour le finaliser. Par ailleurs, les services de GPSO ont pris attache avec les services départementaux afin de coordonner les travaux sur les voies départementales et communales. Des groupes de travail « aménagement » vont être créés.

B) Politiques éducatives à destination des enfants

➤ La « Petite enfance »

Afin de répondre aux besoins des familles boulonnaises, la Ville continue de créer des places en crèche. 132 places ont ainsi été créées en 2017, 1020 depuis 2008.

50% des demandes d'accueil en crèche des bébés nés en 2017 sont satisfaites.

Les familles n'ayant pu bénéficier d'une place en structure d'accueil « Petite enfance » peuvent bénéficier d'une aide financière. 550 euros sont ainsi alloués aux familles demandeuses au cours de la première année de l'enfant puis un nouveau versement de 550 euros peut de nouveau être alloué l'année suivante si la famille n'a toujours pas pu bénéficier d'une place. Cette aide est sans condition de ressources.

➤ L'« Éducation » et la « Jeunesse »

- Déploiement du Plan Numérique des Écoles

Après plusieurs mois d'expérimentations menées dans différentes écoles pilotes en 2016, l'année 2017 a permis à la Ville d'engager le déploiement du **Plan Numérique des Écoles (PNE)** destiné à doter, d'ici 2019, l'ensemble des écoles boulonnaises d'équipements numériques de dernière génération pour un coût global de plus de 2 millions d'euros.

Le PNE a pour but d'introduire, de développer et d'encourager de nouveaux usages numériques dans les classes. Il va offrir aux élèves boulonnais la possibilité d'associer le numérique à l'apprentissage des fondamentaux, pour acquérir les compétences nécessaires au sein d'une société transformée par le digital. Cette initiative s'inscrit dans l'effort collectif pour faire entrer l'École dans l'ère du numérique. Elle promeut également la continuité éducative entre le scolaire et le périscolaire en facilitant des échanges efficaces entre la famille, l'école et le quartier.

Au cours de l'année 2017, toutes les classes du cycle 3 (CM1 et CM2) ont été équipées de dalles numériques, accompagnées d'un ordinateur portable pour l'enseignant et de 2 PC en fond de classe. Les dalles numériques se caractérisent par une remarquable interactivité tactile, ainsi qu'une grande facilité d'installation et d'entretien. Déplaçables dans les salles de classe, elles sont susceptibles de favoriser de nouvelles opportunités pédagogiques.

Par ailleurs, 17 classes mobiles de tablettes numériques ont été acquises et mises à disposition des écoles. Un budget de plus de 500.000 euros a été consacré à cette opération en 2017 (hors travaux d'infrastructures) et sera reconduit en 2018 et 2019 afin d'équiper en 3 ans l'ensemble des classes et de confirmer la place pionnière de la Ville en matière de numérique éducatif.

- Projets pédagogiques axés « développement durable » dans les écoles

De nouveau en 2017, les écoles maternelles et élémentaires boulonnaises ainsi que les accueils de loisirs sont nombreux à mettre en place des projets pédagogiques en lien avec le développement durable (potagers, nourrissage des oiseaux, élevage de papillons, de coccinelles, d'escargots, recyclage de piles...). Les services de la Ville et de l'Intercommunalité soutiennent ces initiatives et aident à leur réalisation.

- Projet « Apprendre à porter secours »

Pour la 6^{ème} édition, le projet « Apprendre à porter secours » est renouvelé. Après avoir été formé en décembre 2017 aux gestes qui sauvent par des bénévoles de la Croix-Rouge, les lycéens de 1^{ère} ASSP du lycée Etienne-Jules Marey vont sensibiliser tous les élèves de CM2 des écoles publiques de la ville aux gestes de premier secours.

- Bourses au permis de conduire

Ce dispositif propose à des jeunes âgés de 18 à 25 ans un financement partiel de leur inscription au permis de conduire, en échange de 30 heures de bénévolat dans une structure à vocation sociale ou humanitaire, et d'une demi-journée de stage de sensibilisation à la prévention routière. 20 jeunes Boulonnais ont pu bénéficier de ce dispositif en 2017.

- Bourses de l'initiative

Ces bourses viennent soutenir financièrement des projets innovants initiés par des Boulonnais de 16 à 27 ans. Collectifs ou individuels, ces projets peuvent être d'ordre humanitaire, culturel ou social entre autres. Pour être sélectionnés, ils doivent être soutenus par d'autres partenaires financiers. En 2017, 28 Boulonnais ont pu concrétiser leurs 12 projets grâce au soutien de la Ville.

C) S'épanouir par le corps et l'esprit

➤ Le sport

L'aménagement du complexe sportif Le Gallo :

En novembre 2017, de nouveaux équipements ont été rendus accessibles sur le nouveau stade Le Gallo (équipements du rugby et du tennis). Sur 4,4 ha, il est proposé un terrain de football avec une tribune de 350 places assises, un terrain de rugby, 11 courts de tennis dont 5 couverts et une piste d'athlétisme de 6 couloirs. Le complexe sportif est ouvert aux scolaires et aux clubs sportifs, depuis janvier 2017, pour sa partie terrain de football et piste d'athlétisme.

Le parc de Billancourt :

Dans le nouveau parc de Billancourt, un terrain synthétique pour le football et le rugby a été ouvert dès la rentrée scolaire de septembre 2017. Ce terrain agrémenté de quatre vestiaires/douches, et gardienné pendant les horaires d'ouverture, est utilisé par les scolaires en journée, les clubs en soirée et le public lors des pauses méridiennes et le week-end. Ce parc de 7 ha accueille également un parcours de santé sur une boucle de 2 kilomètres au milieu de la verdure ponctuée par 9 ateliers (étirements, équilibre, motricité, gainage, step et abdominaux).

Le 21^{ème} semi-marathon de Boulogne-Billancourt :

En 2017, de nouvelles mesures de développement durable ont été mises en place dans l'organisation du semi-marathon telles que l'utilisation de gobelets (« ecocup » réutilisables et gobelets cartons recyclables) et la mise à disposition de l'eau courante (suppression de 33 000 bouteilles par rapport à l'édition 2016). Un dispositif de tri sur les zones de ravitaillements (présence d'éco-acteurs, signalétique spécifique) est venu compléter ces initiatives.

En 2018, il est prévu :

- Un gymnase scolaire du numérique dont l'ouverture est prévue en mars/avril 2018 sur l'îlot M.

Primes aux médaillés sportifs :

Depuis 2010, des primes sont octroyées pour l'obtention d'un titre ou d'un podium réalisé lors d'une compétition internationale. En 2017, trois primes ont été attribuées à des sportifs de haut niveau de l'ACBB. Au dernier Championnat du Monde d'aviron, un rameur a décroché la médaille d'or en quatre de couple poids légers. Un peu plutôt dans la saison, deux autres athlètes s'étaient illustrés lors des derniers Championnats d'Europe de leur discipline, le premier en décrochant le titre de champion d'Europe en karaté et le second une médaille de bronze en judo.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Total
Nbre d'athlètes	2	0	2	6	2	0	2	2	16
Montant en €	5 000	0	20 000	16 000	5 500	0	10 000	6 500	63 000

➤ La culture

- **Dans les musées municipaux**, des actions ont été prises en faveur du développement durable :
 - Réduction de la consommation d'énergie par le remplacement pour l'éclairage classique des salles par des ampoules LED. Une zone par an.
 - Recyclage des matériels et matériaux utilisés lors des expositions (socles, vitrines)
 - Recyclage du papier usager et mutualisation des imprimantes.
 - Optimisation des traitements de dossiers par la dématérialisation des dossiers en interne au service
 - Passage d'une partie des invitations aux vernissages en numérique
- **Dans les bibliothèques municipales**, ces actions en faveur de l'environnement se déclinent ainsi :
 - Utilisation d'un véhicule électrique pour le service de navette entre les bibliothèques (tournée quotidienne pour acheminer les documents d'une bibliothèque à l'autre)
 - Depuis 2015, recours aux emails pour l'envoi des courriers aux lecteurs (lettres de retard et réservations de documents). Passage en un an de 0% à 80% d'envois dématérialisés (environ 3000 feuilles A4 économisées/mois). Coût : gratuit.
- **Au Centre National du Jeu (CNJ)**, dans le but de développer les échanges entre les personnes et encourager le jeu entre générations, le centre accueille le public de la naissance à l'âge adulte. Il apparaît comme un véritable vecteur de partage et de convivialité, permettant à tous (et à moindre frais) de découvrir la richesse culturelle, porteuse de sens et de valeurs, proposée par le jeu.

Le principe même de la ludothèque, qui permet aux joueurs de « tester » les jeux et jouets avant de les acheter, rend donc le public plus responsable lors de ses achats, le faisant passer de consommateur à « consom'acteur ».

Des partenariats avec la Protection Maternelle et Infantile (PMI), les Établissements d'accueil du jeune enfant (notamment le jardin d'éveil adapté les *Papillons Blancs*), les écoles maternelles et élémentaires communales, les centres de loisirs maternels et élémentaires de la Ville, le Centre

Social du Pont de Sèvres, le Foyer d'Accueil Médicalisé de Billancourt, l'Hôpital de Jour de Saint Cloud, l'externat médico-professionnel « Les Résonances de Saint-Cloud », les collèges de Boulogne-Billancourt, les clubs seniors de la Ville sont mis en œuvre dans un souci d'ouverture vers tous les publics.

Des actions particulières ont été conduites par le CNJ en 2017 :

- Participation au « Défi Fou », le 26 juillet 2017 : journée d'animation ainsi que concours de construction et navigation sur des embarcations fabriquées à partir de produits de récupération, lors d'ateliers proposés à nos adhérents, tous publics confondus.
- Participation à la Journée de la Mobilité, le 16 septembre 2017, par le biais d'une animation « grands jeux d'adresse et en bois ».
Ces mêmes jeux en bois, proposés à la location pour les entreprises et particuliers, sont d'ailleurs un puissant vecteur de jeu intergénérationnel, par leur aspect convivial et traditionnel.
- Organisation de la Brocante annuelle du CNJ (2-3 décembre 2017) : vente de jeux, d'occasion pour la plupart, dont une partie des bénéfices est reversée au Téléthon.
- Organisation du concours « Les Sapins de Ludo » (décembre 2017) qui propose aux participants de fabriquer un sapin de Noël en matériaux de récupération.

D) Des agents municipaux suivis et soutenus

Au sein de la politique globale de gestion des ressources humaines de la Ville, les actions détaillées ci-dessous intègrent la dimension sociale du développement durable.

➤ L'amélioration des conditions de travail

Un service dédié à la prévention des risques professionnels et à la gestion des conditions de travail a pour objectif premier l'amélioration des conditions de travail.

Pour mener les dossiers transverses, l'équipe pluridisciplinaire, supervisée par un chef de service est composée d'une ergonome, un conseiller de prévention, une chargée de reclassement pour raison médicale, une gestionnaire des accidents de service et des maladies professionnelles, deux médecins de prévention, une infirmière, une assistante sociale et une psychologue du travail.

- **Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) s'est réuni quatre fois au cours de l'année 2017.**

Le fonctionnement et l'organisation des travaux du CHSCT sont déterminés par un règlement intérieur. Ses décisions et résolutions sont prises à la majorité des membres présents. Le dialogue social est renforcé par des groupes de travail avec les représentants du personnel sur diverses thématiques relatives à la santé et à la sécurité. Plusieurs réunions de travail ont également été organisées sur les thématiques suivantes : ambiances thermiques et climatiques de travail, DUERP, reclassement, déménagements de services.

Le bilan annuel 2016 de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail, a été présenté le 29 mars 2017 et validé à l'unanimité par les représentants du personnel. Les rapports annuels des médecins de prévention et l'agent chargé de la fonction d'inspection ont complété ce document. Le programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail 2017 a également été validé à l'unanimité par les représentants du personnel.

Depuis 2015, une enveloppe budgétaire d'investissement de 100 000 euros a été attribuée au CHSCT pour permettre de financer des actions de prévention, d'hygiène et de sécurité. Ces crédits s'inscrivent en complément de ceux des services et permettent au CHSCT de déclencher les actions jugées nécessaires (engagement de travaux, achat de fournitures et/ou commande de prestations de service visant à améliorer les conditions de travail du personnel).

- **La prévention des risques professionnels**

Depuis 2016, les risques psycho-sociaux (RPS) sont intégrés dans le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP); la pénibilité des postes de travail réputés difficiles est également évaluée. Les directeurs généraux adjoints, directeurs et chefs de service ont été sensibilisés au DUERP et aux RPS. En 2017, 129 encadrants intermédiaires ont été également formés.

Le réseau des assistants de prévention regroupe quant à lui 20 agents, volontaires, formés et impliqués dans la démarche globale de prévention des risques. Sur le terrain et au plus près des postes de travail, ils participent à la sensibilisation auprès de tous les agents municipaux et veillent au respect des règles de sécurité au travail.

Deux médecins de prévention, dans le cadre d'une mise à disposition avec le CIG Petite couronne, ont assuré les visites médicales et l'étude de poste de la collectivité. Ils ont un rôle de conseil auprès de l'administration et des agents. Ils interviennent dans le domaine de la santé et du bien-être au travail des agents municipaux.

- **L'aménagement des postes de travail :**

Les aménagements de poste préconisés par la médecine préventive sont étudiés par l'ergonome. En 2017, 95 études ergonomiques ont été réalisées et 69 matériels adaptés ont été pris en charge en faveur d'agents.

Parallèlement, tous les projets d'aménagements des espaces de travail et des déménagements de services sont suivis par l'ergonome et le conseiller de prévention et ce, afin de prévenir tout impact sur les conditions de travail des agents concernés par le projet.

En 2017, 10 projets d'aménagements de service ont été accompagnés par le service Préventions médicales et gestion des conditions de travail.

Dès 2012, la Ville de Boulogne-Billancourt a développé le télétravail.

En concertation avec les représentants syndicaux, la Ville a souhaité s'inscrire dans une démarche volontariste, consciente que les évolutions technologiques des dernières années permettent d'envisager de nouveaux modes d'organisation du travail associant souplesse et réactivité, et de répondre aux aspirations des agents voulant mieux concilier vie personnelle et vie professionnelle. Après une première période d'expérimentation, et sur avis du comité technique et du CHSCT, le télétravail a été pérennisé au sein de la collectivité sur les mêmes bases. En 2017, 4 agents ont bénéficié d'un tel aménagement de poste.

- **La gestion des inaptitudes et le maintien dans l'emploi**

En lien étroit avec la médecine préventive, l'ergonome et les directions, une chargée du reclassement et de la mobilité pour raison médicale accompagne les agents dans leur reconversion professionnelle. Les actions s'appuient sur la « Charte pour le maintien dans l'emploi des agents en reclassement pour raisons médicales » du 3 décembre 2010, actualisée et présentée au CTP du 13 décembre 2012 et complétée par deux guides détaillant les mesures de ce dispositif.

En 2017 :

- ✓ 49 agents ont été accompagnés dans leur parcours de reconversion professionnelle à la suite d'une décision de reclassement pour raisons médicales.
- ✓ 8 nouvelles demandes de reclassement sont intervenues dans le cours de l'année.
- ✓ 19 agents ont été reclassés ou sont en cours d'affectation sur un poste adapté à leur contrainte médicale.
- ✓ 32 agents ont bénéficié d'une formation pratique.

• **La convention FIPHFP**

La ville de Boulogne-Billancourt a signé une convention avec le FIPHFP en 2011, prorogée jusqu'au 31 décembre 2015.

La nouvelle convention sur la période 2016-2018 a permis la prolongation et la pérennisation des actions mises en œuvre. Le plan d'action s'articule autour de 7 thématiques :

- ✓ La sensibilisation au handicap, visible ou non, à destination de tous les agents municipaux
- ✓ La professionnalisation des acteurs internes, relais de la politique handicap et maintien dans l'emploi
- ✓ Le recrutement de personnes en situation de handicap à compétences égales
- ✓ Le recours à l'apprentissage de personnes en situation de handicap
- ✓ Le maintien dans l'emploi par le biais des aménagements de poste
- ✓ Le recours à la formation des BOE
- ✓ Le recours au secteur protégé

163 bénéficiaires de l'obligation d'emploi ont été déclarés en 2017 :

- Le taux d'emploi légal = 7.17%
- Le taux d'emploi direct = 7.11

• **Les actions de sensibilisation à la prévention des risques**

Depuis le début d'année 2017, un bulletin mensuel rappelle aux agents municipaux les mesures de prévention des risques professionnels.

Ont été abordés les thèmes suivants :

- le risque chimique
- le risque routier
- l'ergonomie au poste informatique
- les premiers secours
- les équipements de protection individuelle
- les addictions
- le travail en hauteur

Parallèlement, un forum d'information a été organisé le 28 avril 2017, à l'occasion de la journée mondiale « santé et sécurité au travail ». Les agents volontaires ont été sensibilisés aux gestes de premiers secours à l'occasion de la journée des premiers secours du 14 septembre 2017.

La semaine « Qualité de Vie au Travail », organisée du 9 au 13 octobre 2017, s'est articulée quant à elle autour de plusieurs actions :

- ateliers bien-être
- atelier nutritionniste
- accompagnement des managers à l'outil MBTI

➤ L'accès à la formation continue

L'accès au savoir, le transfert des connaissances entre collègues ainsi que le développement de compétences par des formations continues sont des éléments nécessaires pour professionnaliser les agents sur leur poste et leur permettre d'exercer leurs missions. En 2016, un nouveau plan de formation triennal a été soumis au comité technique. Plusieurs programmes de formation sont développés en interne par des agents (Cours de français et mathématique, SST (sauveteur secouriste du travail), Outlook, Word et Excel débutant, Grand Angle...). En complément des inscriptions individuelles relatives à la professionnalisation sur les postes de travail, le plan de formation pour l'année 2017 a vu son offre être toujours aussi étoffée.

➤ Le recrutement diversifié

La Ville contribue à l'amélioration des conditions de vie de sa collectivité en adoptant une politique de recrutement diversifié :

- ✓ Forte de sa convention avec la FIPHFP, la Ville s'investit dans le recrutement des personnes handicapées. Dans ce cadre, en 2017, trois apprentis ont poursuivi leur stage débuté en 2016.
- ✓ La Ville développe l'apprentissage : en 2017, 18 jeunes ont suivi leur formation en alternance dans un service municipal ; 10 d'entre eux ont été recrutés au cours de l'année.
- ✓ L'accueil de stagiaires permet à des collégiens, lycéens ou étudiants d'intégrer un service municipal : 403 stagiaires ont été accueillis au sein d'un service municipal ; 17 d'entre eux ont bénéficié d'une gratification.

➤ L'accompagnement et le soutien social aux agents

La Ville offre des services d'aide aux agents municipaux employés vivant une situation problématique :

- **La participation au financement de la protection sociale complémentaire des agents de la Ville**

La Ville participe au financement de la protection sociale complémentaire selon la procédure de labellisation au titre du risque santé et du risque prévoyance.

- **L'accompagnement de l'assistante sociale**

L'assistante sociale est un relai essentiel avec la DRH et favorise, de par son intervention le maintien dans l'emploi pour les agents rencontrant des difficultés d'ordre social. Correspondante de la Préfon, elle conseille et informe sur la retraite complémentaire non obligatoire des agents titulaires ou non.

- **Le soutien psychologique**

Un poste de psychologue du travail à temps non complet a été créé en 2017. Les agents ont la possibilité d'être accompagné en entretien confidentiel.

- **Le COS**

À travers son action sociale, le COS propose une aide aux adhérents à l'occasion d'événements familiaux ou professionnels (mariage, naissance, retraite, médaille...) ou à l'occasion de la rentrée scolaire en offrant des bons d'achat aux familles dont les enfants sont scolarisés. Il peut également intervenir lorsque les adhérents rencontrent des difficultés financières, en accordant des prêts ou des dons. Avec les chèques-vacances, les séjours, les locations, les ventes et les nombreuses sorties proposées, le COS favorise également l'accès aux vacances et aux loisirs pour un grand nombre de familles.

V - Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

➤ Les marchés alimentaires

La Ville veut préserver les marchés alimentaires en veillant à maintenir une offre commerciale de proximité, en proposant une diversité d'enseignes commerciales et en conservant un équilibre entre les commerçants alimentaires et non alimentaires.

La Ville propose, en plus des deux marchés « traditionnels » Billancourt et Escudier, un marché Biologique, Route de la Reine. Ce marché « bio » qui se tient tous les 15 jours connaît un franc succès et devrait être ouvert tous les samedis en 2018.

Plus de 30 000 personnes se rendent chaque semaine sur l'ensemble des marchés de la Ville qui sont ouverts 5 jours par semaine.

Afin de contribuer à la préservation de l'environnement, des actions plus spécifiques sont mises en place comme la mise à disposition gratuite, pour les commerçants, de conteneurs pour la récupération des huiles usagées.

Le tri des déchets continu sur les marchés Billancourt et Escudier, 3 conteneurs supplémentaires sur chaque site ont été mis à la disposition des commerçants afin de recycler au maximum les cartons.

À cela s'ajoute le fait que 2 fois par mois, sur chaque marché, les services de GPSO recueillent les déchets particuliers (aiguilles, radios, néons).

➤ La restauration scolaire :

Qualité des produits et circuits courts d'approvisionnements :

Dans une perspective de développement durable, la restauration scolaire bouloonnaise bénéficie dans une certaine mesure de produits labellisés:



Viande Label Rouge



Légumes cultivés 100% en France



Produits issus de l'agriculture biologique



Jardin de pays une origine régionale inscrite dans un rayon de 200 kms

Ainsi, des efforts sont réalisés dans l'approvisionnement en fruits de saison et issus de circuits courts pour les fruits (moins de 200 kilomètres). Les légumes frais utilisés par la cuisine centrale sont cultivés en France, le poisson frais relève quant à lui d'une pêche raisonnée (saison et type de filets). La qualité est privilégiée pour les viandes qui quand elles ne sont pas catégorisées « Label Rouge », proviennent de race à viande uniquement. Enfin, un travail est mené actuellement sur l'emploi de produits biologiques. En 2017, 20% des laitages étaient biologiques. Désormais, les produits « bio » font leur apparition dans toutes les composantes des menus de restauration scolaire. La fréquence de leur emploi a vocation à s'intensifier en 2018 sous réserve du respect du budget 2018 alloué à la restauration scolaire.

Le passage à quatre composants deux fois par semaine :

Depuis septembre 2017, le passage à quatre composants deux fois par semaine a eu pour objectifs : **La réduction des quantités jetées non-consommées, dans une perspective de réduction du gâchis alimentaire.** Les premiers résultats sur septembre et octobre 2017 ont été positifs. Les grammages de biodéchets sont en baisse de près de 20%, consécutivement au passage à quatre composants. Pour mémoire, la quantité annuelle estimée de biodéchets, sur les écoles de la Ville, est de l'ordre de 130 tonnes.

Mise en place d'un tri sélectif des biodéchets :

Le 20 janvier 2017, un tri sélectif des biodéchets a été mis en place sur le Groupe scolaire Jean-Baptiste Clément. L'acquisition d'une table de tri, avec pesée intégrée, a permis d'évaluer les quantités produites non-consommées à l'issue du repas ; le ratio de biodéchets par repas, légèrement inférieur de 120 g entre janvier et juin 2017 est de l'ordre de 100g depuis la rentrée 2017.

Dès avril 2018, cette expérience va être étendue à trois nouveaux sites (Saint-Denis, Billancourt-Voisin et les Glacières) avec en plus la collecte et la valorisation de ces biodéchets dont la méthanisation permettra la production de biogaz.

A terme, l'objectif est la mise en place d'une filière de tri, collecte et valorisation des biodéchets de toutes les écoles de la Ville, par voie de méthanisation (ou de compostage).

Les menus à thèmes en 2018

Le principe retenu pour les menus à thèmes 2018 sera de proposer alternativement un repas de Région française, avec un repas Eco-responsable.

- Cinq régions françaises seront mises à l'honneur, avec des produits du terroir (origine des viandes, composants de qualité, originalité des menus).
- Cinq repas Eco-responsables, intégreront des protéines végétales dans la constitution des menus (produits protéiques végétariens). Cette expérience est intéressante car elle est économe en eau (la protéine de soja est peu consommatrice en eau) et en empreinte carbone.

Une première expérience le 16 octobre 2017, avec un spaghetti bolognaise végétal, avait reçu un très bon accueil des enfants des écoles et des encadrants.

VI - Perspectives 2018

Riche de ses nombreux espaces verts, de son tissu associatif dynamique, de la qualité de ses services publics, de sa vigueur économique, Boulogne-Billancourt poursuit ses efforts pour être une ville de plus en plus durable.

Ainsi, en 2018, suite au Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) de la Ville finalisé en 2017, a été mis en place un plan d'actions qui conduira à réduire encore davantage les émissions de gaz à effet de serre générées par les activités de la Ville, mais aussi à réduire sa facture énergétique et d'être en mesure d'affronter la raréfaction des énergies fossiles annoncée.

Ce plan d'actions vise notamment à :

- mettre en place un Plan de Déplacement de l'Administration (PDA) où seront notamment étudiées les pistes suivantes : l'extension du télétravail à un nombre plus important d'agents dans le but de réduire les déplacements domicile-travail ; la mise en place de parkings à vélos sécurisés pour inciter les agents à utiliser des véhicules propres ; la promotion du covoiturage auprès des agents municipaux,
- poursuivre les efforts quant à l'augmentation des produits locaux et biologiques dans la restauration scolaire,
- étudier la rénovation du bâti municipal,
- développer la place de l'agriculture urbaine,
- expérimenter le tri, le recyclage et la valorisation des déchets organiques.

Par ailleurs, il est à noter que dans les Hauts-de-Seine, le moustique tigre (*Aedes albopictus*), vecteur de la dengue, du chikungunya et de Zika, pourrait devenir une nouvelle préoccupation. Il est déjà implanté en métropole dans 20 départements du Sud de la France et 16 autres départements dont Paris, la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne et l'Essonne.

Afin d'endiguer son implantation en Ile-de-France, les départements des Hauts-de-Seine, des Yvelines, de l'Essonne, du Val d'Oise et de la Seine-et-Marne se sont organisés collectivement pour exercer leur compétence en matière de lutte anti-vectorielle (démoustication).

L'Entente de Lutte Interdépartementale contre les Zoonoses (ELIZ) a ainsi été désignée comme opérateur de démoustication, à compter de la fin d'année 2017 et mènera à ce titre en 2018 :

- la surveillance entomologique (suivi de pièges pondoirs et des signalements citoyens pour diagnostiquer la présence de moustiques tigres)
- les enquêtes entomologiques autour des cas d'arboviroses (maladies virales) que sont la Dengue, le Chikungunya et Zika ; les enquêtes épidémiologiques restant assurées par l'Agence Régionale de Santé (ARS)
- l'information, la communication et la sensibilisation du grand public, des collectivités et des professionnels de santé ;
- les traitements éventuels (élimination du moustique par traitement chimique, en dernier recours).